

BASSIN DE L'YSIEUX

Périmètres de protection des captages de Marly-La-Ville et Fosses (95)



Phase 2 : Etude d'environnement

Editée en janvier 2012

Sommaire

<i>I</i>	<i>Préambule</i>	9
I.1	Introduction	9
I.2	Objectifs	9
I.3	Bibliographie	10
I.4	Périmètre d'étude de la phase 2	12
<i>II</i>	<i>Rappels du contexte et caractéristiques des ouvrages (Phase 1)</i>	13
II.1	Liste des captages étudiés	13
II.2	Caractéristiques techniques des captages de Marly-la-Ville	13
II.2.1	Localisation	13
II.2.2	Planches graphiques associées	14
II.2.3	Coupes géologiques des forages.....	14
II.2.4	Coupes techniques des forages	15
II.3	Caractéristiques techniques des captages de Fosses	18
II.3.1	Localisation	18
II.3.2	Planches graphiques associées	18
II.3.3	Coupes géologiques des captages de Fosses	18
II.3.4	Caractéristiques techniques	19
II.4	Rappels du contexte géologique et hydrogéologique	21
II.4.1	Contexte géologique	21
II.4.2	Contexte hydrogéologique.....	21
II.5	Rappel de la qualité des eaux des forages	22
II.6	Environnement des captages	22
II.6.1	Environnement – bassin d'investigation	22
II.6.2	Abords immédiats.....	23
<i>III</i>	<i>Vulnérabilité de la ressource</i>	24
III.1	Cadre général	24
III.2	Méthodologie	24
III.3	Cartographie	26
<i>IV</i>	<i>Activités domestiques</i>	27
IV.1	Collecte des données	27
IV.2	POS et PLU	27

IV.3 Assainissement	28
IV.3.1 Eaux usées.....	28
IV.3.2 Epanchage de boues.....	29
IV.3.3 Eaux pluviales	30
V Activités industrielles et commerciales	33
V.1 Collecte des données.....	33
V.2 Installations classées (ICPE)	33
V.2.1 Activités recensées	33
V.2.2 Risques et moyens d'actions	37
V.3 Autres activités industrielles ou commerciales.....	37
V.3.1 Activités recensées sur l'aire d'étude.....	37
V.3.2 Risques et moyens d'action.....	39
V.4 Autres sources de pollutions potentielles	39
V.4.1 Anciennes activités à risques.....	39
V.4.2 Ouvrages souterrains	41
V.4.3 Décharges, déchèteries	47
V.4.4 Cimetières.....	49
V.4.5 Dissolution du gypse	49
V.5 Transports de matières dangereuses	49
V.5.1 Oléoduc-gazoducs	49
V.5.2 Réseau ferroviaire	50
V.5.3 Réseau routier.....	50
VI Activités agricoles.....	51
VI.1 Collecte des données	51
VI.2 Données agricoles du RGA	51
VI.3 Rotations des cultures et couvertures des sols en hiver.....	52
VI.4 Fertilisants utilisés	52
VI.5 Conventions/Contrats d'Agriculture durable.....	53
VI.6 Exploitations agricoles.....	53
VI.7 Champs Renaud.....	53
VII Pollutions recensées dans le secteur.....	55
VII.1 Décharge Genestraye	55
VII.2 Champs Renaud	55
VII.3 Incendie d'un entrepôt à Marly-la-Ville	55

VII.4 Cessation d'activité de Thyssenkrupp à Marly-la-Ville	55
VII.5 NCS Pyrotechnies anciennement la Cartoucherie	56
VII.5.1 Généralité.....	56
VII.5.2 Contexte.....	56
VII.5.3 Etude pollution en 1981.....	56
VII.5.4 Etude pollution en 1985.....	56
VII.5.5 Dépollution	57
VII.6 Cyanures	57
VIII Risques.....	58
IX Préconisations	60
X Conclusion	61
X.1 Captages de Marly-la-Ville.....	61
X.2 Captage de Fosses	61
X.3 Synthèse des risques	61

Liste des tableaux

Tableau 1 : Communes du bassin d'alimentation	12
Tableau 2: Renseignements généraux concernant les forages de Marly-la-Ville	13
Tableau 3: Liste des annexes associées aux forages de Marly.....	14
Tableau 4: Coupes géologiques des captages de Marly-la-Ville	14
Tableau 5: Renseignements généraux concernant les forages de Fosses.....	18
Tableau 6: Liste des annexes associées aux forages de Fosses.....	18
Tableau 7 : Coupes géologiques des ouvrages.....	18
Tableau 8: Descriptions des abords immédiats des puits.....	23
Tableau 9: Caractéristiques du transformateur situé dans le PPI potentiel du Puits N°1.....	23
Tableau 10: Classement de la vulnérabilité en fonction de la proximité du réseau hydrographique.....	25
Tableau 11: Documents d'urbanisme.....	27
Tableau 12: Assainissement sur le secteur.....	28
Tableau 13: Bilan des désordres hydrauliques des dernières années sur le secteur concerné des communes de l'étude.....	30
Tableau 14: ICPE situées sur les Zones Industrielles de Moimont I et II.....	34
Tableau 15: ICPE situées sur la commune de Fosses	35
Tableau 16: ICPE situées sur la commune de Survilliers	35
Tableau 17: ICPE situées sur la commune de St Witz.....	36
Tableau 18: ICPE sur la zone d'étude concernant Chapelle-en-Serval	36
Tableau 19: Activités non ICPE pouvant présenter un risque	37
Tableau 20: Anciennes ICPE dans le secteur d'étude.....	39
Tableau 21: Résumé de l'enquête	41
Tableau 22 : Cuves à fuel recensées.....	41
Tableau 23: Recensement des raccordements au réseau de gaz dans le périmètre de l'enquête	42
Tableau 24: Ouvrages (puits, forages abandonnés) sur le secteur	43
Tableau 25: Recensement des puisards à proximité des captages	45
Tableau 26: Inventaire des carrières.....	46
Tableau 27:Données principale du RGA en 2000.....	51
Tableau 28: Apports pour la culture de Blé	52

Tableau 29 : Apports pour la culture de maïs	52
Tableau 30 : Apports pour la culture de betteraves.....	52
Tableau 31 : Apports pour la cultures de Pois ou de Féveroles	53
Tableau 32 : Apports pour la cultures de Colza	53
Tableau 33: Classification des aléas (activités anthropiques).....	58
Tableau 34: Classification des risques	59
Tableau 35 : Préconisations.....	60

Liste des figures

Figure 1: Coupe technique du Puits N°1	15
Figure 2: Coupe technique du Puits N°2.....	16
Figure 3: Coupe technique du Puits N°3.....	17
Figure 4 : Coupe technique de SAPEFO 1	19
Figure 5: Coupe technique de SAPEFO 2.....	20

Liste des annexes

(Recueil séparé)

- ANNEXE 1 : Périmètre de l'investigation
- ANNEXE 2 : Plan de situation de la commune et localisation des captages (1/100 000)
- ANNEXE 3 : Plan de situation des forages (1/25 000)
- ANNEXE 4 : Carte géologique du secteur
- ANNEXE 5: Carte piézométrique du secteur
- ANNEXE 6 : Environnement du bassin d'investigation
- ANNEXE 7 : Occupation des sols
- ANNEXE 8 : Photos de l'environnement immédiat-Puits N°1
- ANNEXE 9 : Implantation du forage et des prises de vue
- ANNEXE 10 : Photos de l'environnement immédiat- Puits N°2
- ANNEXE 11 : Implantation du forages et des prises de vue
- ANNEXE 12 : Photos environnement immédiat-Puits N°3
- ANNEXE 13 : Implantation du forage et des prises de vues
- ANNEXE 14 : Photos environnement immédiat –SAPEFO 1
- ANNEXE 15 : Implantation du forage et des prises de vue
- ANNEXE 16 : Photos environnement immédiat –SAPEFO 2
- ANNEXE 17 : Implantation du forage et des prises de vue
- ANNEXE 18 : Estimation de la ZNS
- ANNEXE 19 : Vulnérabilité vis-à-vis du paramètre du Recouvrement
- ANNEXE 20 : Pente issue du MNT
- ANNEXE 21 : Vulnérabilité de l'aquifère dans le secteur d'étude
- ANNEXE 22 : Plan d'Occupation des Sols dans la zone d'investigation
- ANNEXE 23 : Zonage de l'assainissement et réseau d'eaux usées
- ANNEXE 24 : Plan du réseau d'eaux pluviales
- ANNEXE 25 : Numéro d'identification des entreprises
- ANNEXE 26 : Activités industrielles actuelles et anciennes
- ANNEXE 27 : Régime ICPE des activités recensées
- ANNEXE 28 : Recensement des Cuves à fuel
- ANNEXE 29: Ouvrages abandonnés

ANNEXE 30 : Carrières et décharges

ANNEXE 31 : Transports de matières dangereuses

ANNEXE 32 : Exploitations agricoles et parcelles cultivées sur la zone d'investigation

ANNEXE 33 : Carte des risques

I Préambule

I.1 Introduction

La préservation des ressources en eau potable et de leur qualité passe par l'instauration réglementaire de périmètres de protection autour des ouvrages de captage.

Dans ce contexte, les principaux acteurs de cette procédure sur le département du Val d'Oise se sont associés (Préfecture, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Chambre d'Agriculture Interdépartementale d'Ile de France, le Conseil Général) en signant une charte "départementale pour l'instauration des périmètres de protection de captages sur les points d'eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable du département du Val d'Oise".

Le Conseil Général s'est proposé d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de la procédure pour les captages appartenant aux collectivités locales.

Les différents ouvrages concernés dans ce dossier se situent à l'Est du département du Val d'Oise.

I.2 Objectifs

Notre mission concerne la réalisation des études préliminaires à l'instauration des périmètres de protection des captages des communes de Fosses et Marly-la-Ville du bassin versant de l'Ysieux.

Elle s'articule en 3 phases :

- Phase 1 : étude hydrogéologique,
- Phase 2 : étude d'environnement,
- Phase 3 : étude technico-économique.

La première phase de cette mission a conduit à l'étude et à la synthèse du contexte naturel du bassin des captages de Marly-la-Ville et Fosses des points de vue géologique et hydrogéologique et a permis la définition du bassin d'alimentation de ces captages.

La seconde phase, objet de ce rapport, s'attache à l'étude de la vulnérabilité qui permettra de caractériser le bassin selon les classes de vulnérabilité faible, moyenne et forte ainsi qu'aux activités anthropiques exercées dans le bassin et aux risques potentiels qu'elles peuvent présenter.

Le bassin sur lequel s'effectue l'étude a été défini par l'étude hydrogéologique et a été élargi suite à la réunion avec le comité de suivi aux communes environnantes de Survilliers et St Witz afin de tenir compte des différentes zones d'activités présentes dans le secteur et notamment le site de la Cartoucherie situé sur la commune de Survilliers.

I.3 Bibliographie

La phase 2 de l'étude est basée sur les rapports suivants :

Rapports et Arrêtés préfectoraux consultés :

- [1] : Rapport de l'Inspection des Installations Classées PITCH PROMOTION du 01-02-2007
- [2] : AP PITCH PROMOTION du 22-03-2007
- [3] : Rapport de l'Inspection des Installation Classées PRD du 08-20-2007
- [4] : AP PRD du 11-12-2007
- [5] : AP Concerto-developpement- SAMADA 07-11-2005
- [6] : Rapport de l'inspection des installations classées du 15-12-2006
- [7] : AP SCI LPFE du 28-02-2007
- [8] : AP SLOUGH DEVELOPPEMENT du 08-02-2005
- [9] : Rapport de l'inspection des installations classée SLOUGH PROPERTIES du 24-05-2007
- [10] : AP SLOUGH PROPERTIES du 27-06-2007
- [11] : AP-VALEUR-PIERRE du 17-06-2005
- [12] : AP- VALEUR-PIERRE du 05-01-2007
- [13] : AP d'autorisation d'exploiter SNC JEAN JAURES du 13 juin 2008
- [14] : AP PERCIER du 21-09-2006
- [15] : AP SOPHIA GE DU 28/03/2003
- [16] : AP SOPHIA GE du 25/01/2006
- [17] : AP M GUISSET du 02-08-2006
- [18] : AP NCS PYROTECHNIE ET TECHNOLOGIE du 12 10 2005
- [19] : AP NCS PYROTECHNIE ET TECHNOLOGIE du 22 03 2006
- [20] : AP NCS PYROTECHNIE ET TECHNOLOGIE du 26 12 2006
- [21] : AP GEMFI du 28-03-03
- [22] : AP REP du 18/06/2001
- [23] : Rap REP du 21-05-2007
- [24] : AP REP du 16-08-2007

Documents consultés

- [25] : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de Marly-la-Ville, édition 2005 ;
- [26] : Dossier départemental des risques majeurs du Val d'Oise (95) ;
- [27] : Etude hydrogéologique pour la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter la carrière des « Cotes de Guépelle », Commune de Saint Witz, Burgéap, 2000 ;

[28] : Source St Ladre, Impact sur l'Ysieux, campagne du 1 au 2 Septembre 2003, Dossier n° 40 808-1, Laboratoire Régional de l'Ouest Parisien ;

[29] : Diagnostic approfondi de l'ancienne décharge située au lieu-dit « La Genestraye », CSD AZUR, 2005, phase 1,2 et 3 ;

[30] : Prospection par panneaux électriques, Rapport d'étude géophysique, Ancienne décharge, étude de sol, HYDROGEOLOGIE NORD ET OUEST, 2005 ;

[31] : Dossier Départemental des Risques Majeurs du Val d'Oise

[32] : Etude pour la révision du POS de Marly-la-Ville et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme-Phase Diagnostic-Comité technique du 4 Février 2009, ATTICA URBANISME

[33] : Pollution par les métaux lourds des sédiments de surface, résultats des investigations par forages légers, BRGM, 1982

[34] : Etude hydrogéologique en vue de déterminer l'extension de la pollution des eaux souterraines par le chrome et les risques de contamination des ouvrages voisins, Nouvelle Cartoucherie de Survilliers ; BURGEAP, Janvier 1985 ;

[35] : Périmètre de protection des captages d'eau souterraine destinée à la consommation humaine, Andrée LALLEMAND-BARRES et Jean-Claude ROUX, édition BRGM, 1999

[36] : Diagnostic initial de pollution, PRD, Marly-la-Ville, Décembre 2000, ARCADIS

[37] : Rapport de l'Inspection des Installations Classées, Nouvelle Cartoucherie de Survilliers, 1998

[38] : Prescriptions réglementaires, NCS Pyrotechnies, 2004

Organismes/administrations suivants contactés :

- Conseil Général du Val d'Oise,
- Police de l'eau de l'Oise et du Val d'Oise,
- Bureau de l'Environnement,
- DDEA,
- DRIRE du Val d'Oise,
- Syndicat intercommunal de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB),
- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Ysieux (SIABY),
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Survilliers (SIARS),
- SATESE,
- Police de l'Eau de l'Oise
- DSV,
- SRISE,
- DRIAF,
- GRTgaz,
- GRDF

- Trapil,
- Mairies de Fosses, Marly, Survilliers et Saint Witz,
- Archives départementales du Val d'Oise,
- Communauté de commune de Roissy-en-France,
- Chambre d'Agriculture interdépartementale d'Ile de France.

Sites nationaux consultés :

- Base de données Infoterre du BRGM,
- La base de données BASOL,
- La base de données BASIAS,
- La base de données des ICPE,
- Le site de la Prefecture du Val d'Oise,
- DIREN,
- DDEA,
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile de France (IAU),
- ARIA, base de données accidents technologiques,
- INSEE.

1.4 Périmètre d'étude de la phase 2

Le bassin d'alimentation des ouvrages s'étend sur environ 6 km² et fait partie du bassin versant de l'Ysieux.

Dans le souci de prendre en compte l'ensemble des éléments relatifs à la protection de la ressource et suite à la réunion avec le comité de suivi, le périmètre d'étude pour la phase environnementale a été étendu à la zone industrielle de Survilliers-Saint-Witz (Annexe 1). La zone d'étude fait 14 km².

Plusieurs communes sont concernées : Fosses (sans le vieux-village), Marly-la-Ville, St Witz (partie Ouest de la commune, Survilliers et une petite partie de Chapelle-en-Serval située dans l'Oise.

Tableau 1 : Communes du bassin d'alimentation

Commune	Surface totale du territoire communal	Surface concernée par le bassin d'investigation	Pourcentage du territoire communal concerné par le bassin d'alimentation
Marly-la-Ville	8,7 km ²	1,3 km ²	15 %
Fosses	3,6 km ²	2,02 km ²	56 %
St Witz	7,6 km ²	0,06 km ²	0,7 %
Survilliers	5,4 km ²	3,4 km ²	63 %
Chapelle-en-Serval	10,8 km ²	1,6 km ²	15 %

II Rappels du contexte et caractéristiques des ouvrages (Phase 1)

II.1 Liste des captages étudiés

Les captages étudiés dans le présent dossier sont les suivants :

- Commune de Marly la Ville : Marly la Ville - Puits N° 1 ;
 Marly la Ville - Puits N° 2 ;
 Marly la Ville - Puits N° 3.
- Commune de Fosses : SAPEFO 1 ;
 SAPEFO 2 ;

II.2 Caractéristiques techniques des captages de Marly-la-Ville

II.2.1 Localisation

Tableau 2: Renseignements généraux concernant les forages de Marly-la-Ville

Dénomination courante	N° de l'indice du BRGM	Coordonnées LAMBERT I cartographique actualisées	Référence cadastrale	Nom du propriétaire des captages et du terrain du PPI
Marly la Ville - Puits N° 1	0153-4X-0002	X : 612 186,904 m Y : 154 863,546 m Z : 81,94 m NGF	Section AD Numéro 0028	Syndicat de Bellefontaine
Marly la Ville - Puits N°2	0153-4X-0033	X : 611 970,49 m Y : 154 807,003 m Z : 82 m NGF	Section ZA Numéro 0109	
Marly la Ville - Puits N°3	0153-4X-0048	X : 612 103,012 m Y : 154 822,587 m Z : 82 m NGF	Section ZA Numéro 0024	

II.2.2 Planches graphiques associées

Tableau 3: Liste des annexes associées aux forages de Marly

Captages	Plan de situation de la commune 1/100 000 ^{ème}	Plan de situation 1/25 000 ^{ème}
Captages de Marly-la-Ville	Annexe 2	Annexe 3

II.2.3 Coupes géologiques des forages

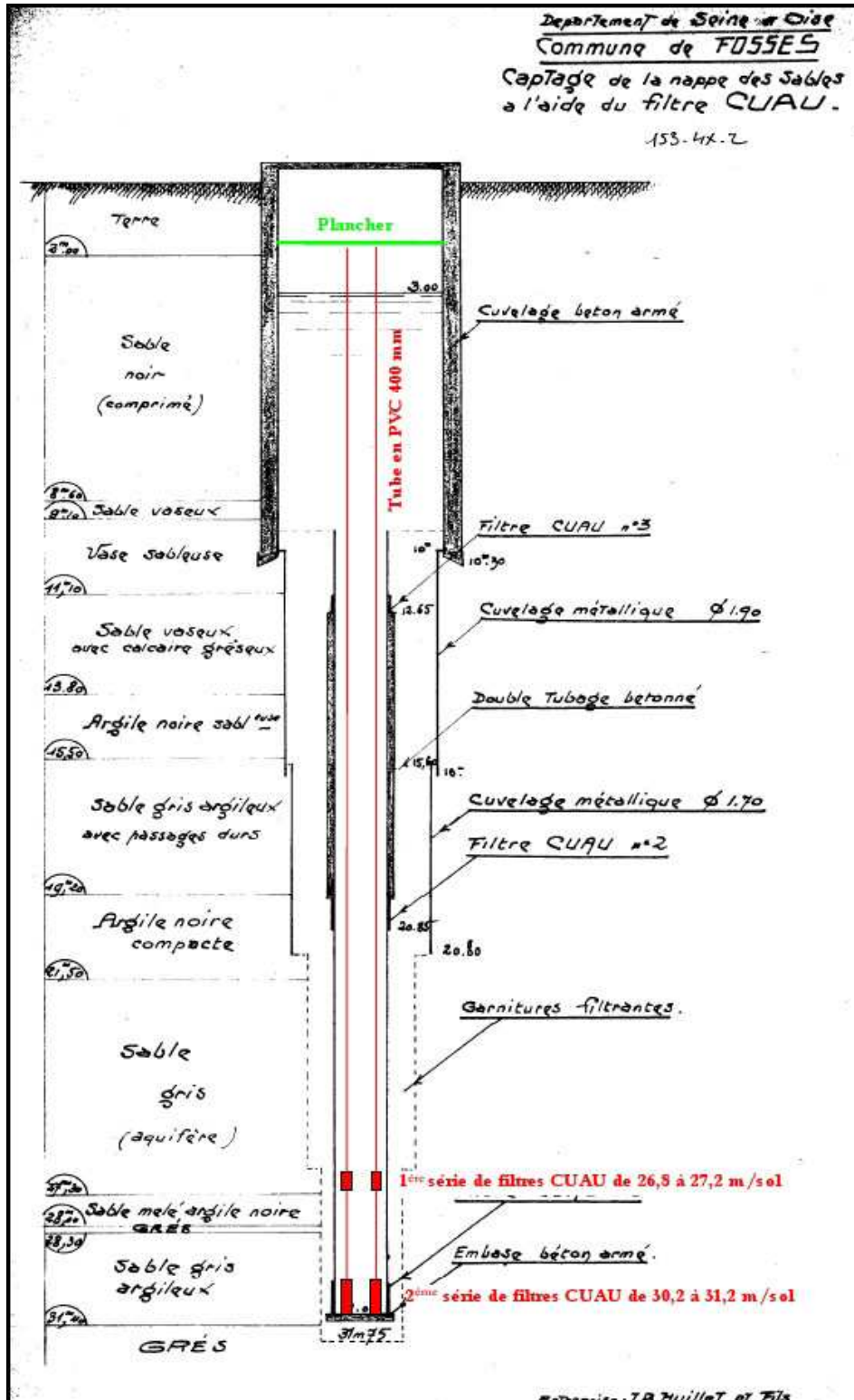
Tableau 4: Coupes géologiques des captages de Marly-la-Ville

Forage	Puits N°1	Puits N°2	Puits N°3
Lithologie	0-2 m : Terre Végétale	0-0,40 m : Terre végétale	0-4,00 m : Limon argileux
	2-8,60 m : Sables noir comprimés	0,40-2,0 m : Argile	4,00-10,50 m : Sable gris tourbeux et alluvions
	2,60-8,10 m : Sables vaseux	2,0-2,4 m : Argile sableuse	10,50-21,50 m : Sable gris
	8,10-11,10 m : Vase sableuse	2,4-4,0 m : Vase molle	21,50 m-23,15 m : Grès calcaireux
	11,10-13,80 m : Sable vaseux avec calcaire gréseux	4,0-6,4 m : Argile grise vaseuse	23,15-27,50 m : Sable gris
	13,80-15,50 m : Argile noire sableuse	6,4-8,7 m : Argile jaunâtre fluente	27,50-28,10 m : Grès
	15,50-19,20 m : Sable gris argileux, passage dur	8,7-9,10 m : Argile grise, rognons calcaire	28,10-31,20 m : Sable gris grossier
	19,20-21,50 m : Argile noire compacte	9,10-14,5 m : Sable argileux gris foncé	31,20-32,50 m : Grès
	21,50-27,30 m : Sable gris	14,5-18,7 m : Sable gris	32,50-35,00 m : Sable gris argileux
	27,30 à 28,00 m : Sable et argile noire	18,7-18,9 m : Sable gréseux	
	28,00-28,30 m : grès	18,9-19,85 m : Grès dur	
	28,30-31,4 m : Sable gris argileux	19,85-28,30 m : sable gris	
	31,4-31,75 m : Grès	28,30-28,95 m : Sable blanc aggloméré	
		28,95-34,40 m : Sable gris +/- argileux et dur	
		34,40-37,80 m : Sable fin	
		37,80-38,5 m : Argile plastique	

II.2.4 Coupes techniques des forages

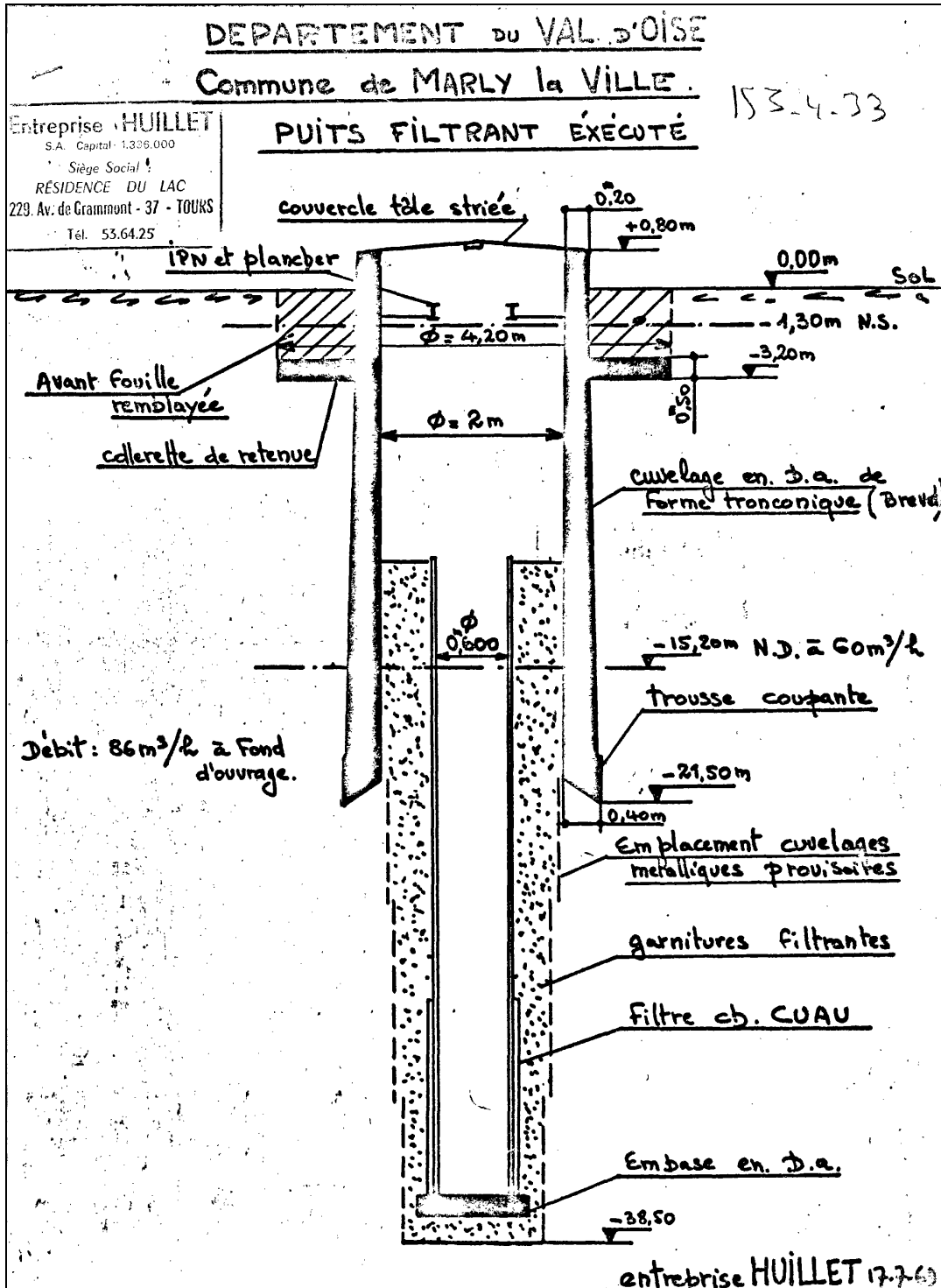
II.2.4.1 Puits N°1

Figure 1: Coupe technique du Puits N°1



II.2.4.2 Puits N°2

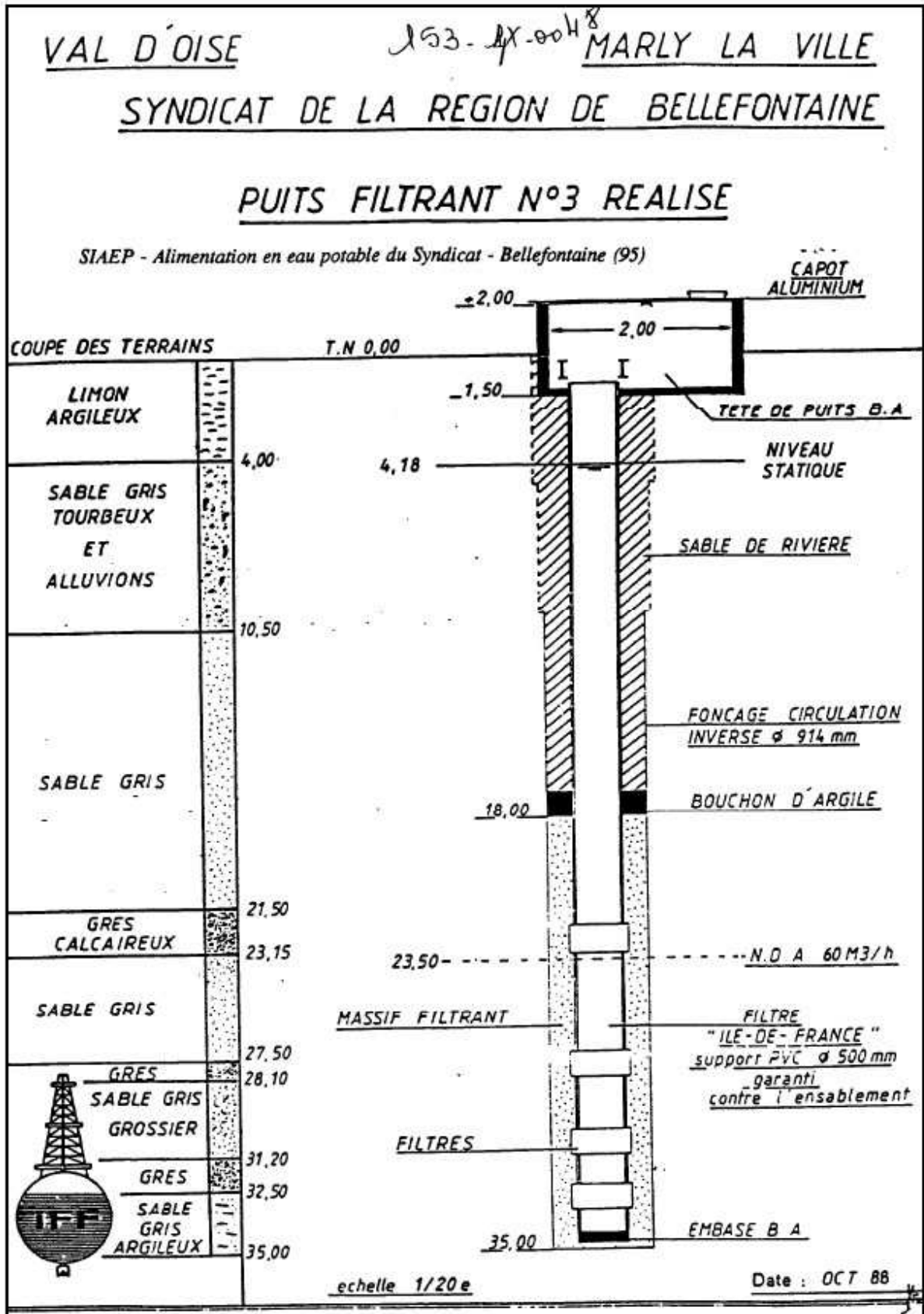
Figure 2: Coupe technique du Puits N°2



Source BRGM

II.2.4.3 Puits N°3

Figure 3: Coupe technique du Puits N°3



II.3 Caractéristiques techniques des captages de Fosses

II.3.1 Localisation

Tableau 5: Renseignements généraux concernant les forages de Fosses

Dénomination courante	N° de l'indice du BRGM	Coordonnées LAMBERT I cartographique actualisées	Référence cadastrale	Nom du propriétaire des captages et du terrain du PPI
SAPEFO 1	0153-4X-0044	X: 612 937,836 m Y: 155 917,963 m Z: 122 m NGF	Section AD Numéro 0293	Syndicat de Bellefontaine
SAPEFO 2	0153-4X-0045	X: 612 290 m Y: 155 550 m Z: 121 m NGF	Section AC Numéro 0276	

II.3.2 Planches graphiques associées

Tableau 6: Liste des annexes associées aux forages de Fosses

Nom courant du captage	Plan de situation de la commune 1/100 000 ^{ème}	Plan de situation 1/25 000 ^{ème}
SAPEFO 1	Annexe 2	Annexe 3
SAPEFO 2		

II.3.3 Coupes géologiques des captages de Fosses

Tableau 7 : Coupes géologiques des ouvrages

Forage	SAPEFO 1	SAPEFO 2
Lithologie	0-3,30 m : Limon sableux 3,30-4,30 m : Grès 4,30-22,30 m : Calcaire 22,30-36,00 m : Sable fin glauconieux 36,00-37,00 m : Argile gris 37,00-68,00 m : Sable gris-vert glauconieux, grès	0-2,80 m : Limon gris-marron 2,80-26,60 m : Calcaire gris-marron 26,60-43,20 m : Sable gris-vert fin 43,20-47,40 m : Calcaire tendre (? -erreur) 47,40-67,00 m : Sable +/- cohérent vert et fin

II.3.4 Caractéristiques techniques

Figure 4 : Coupe technique de SAPEFO 1

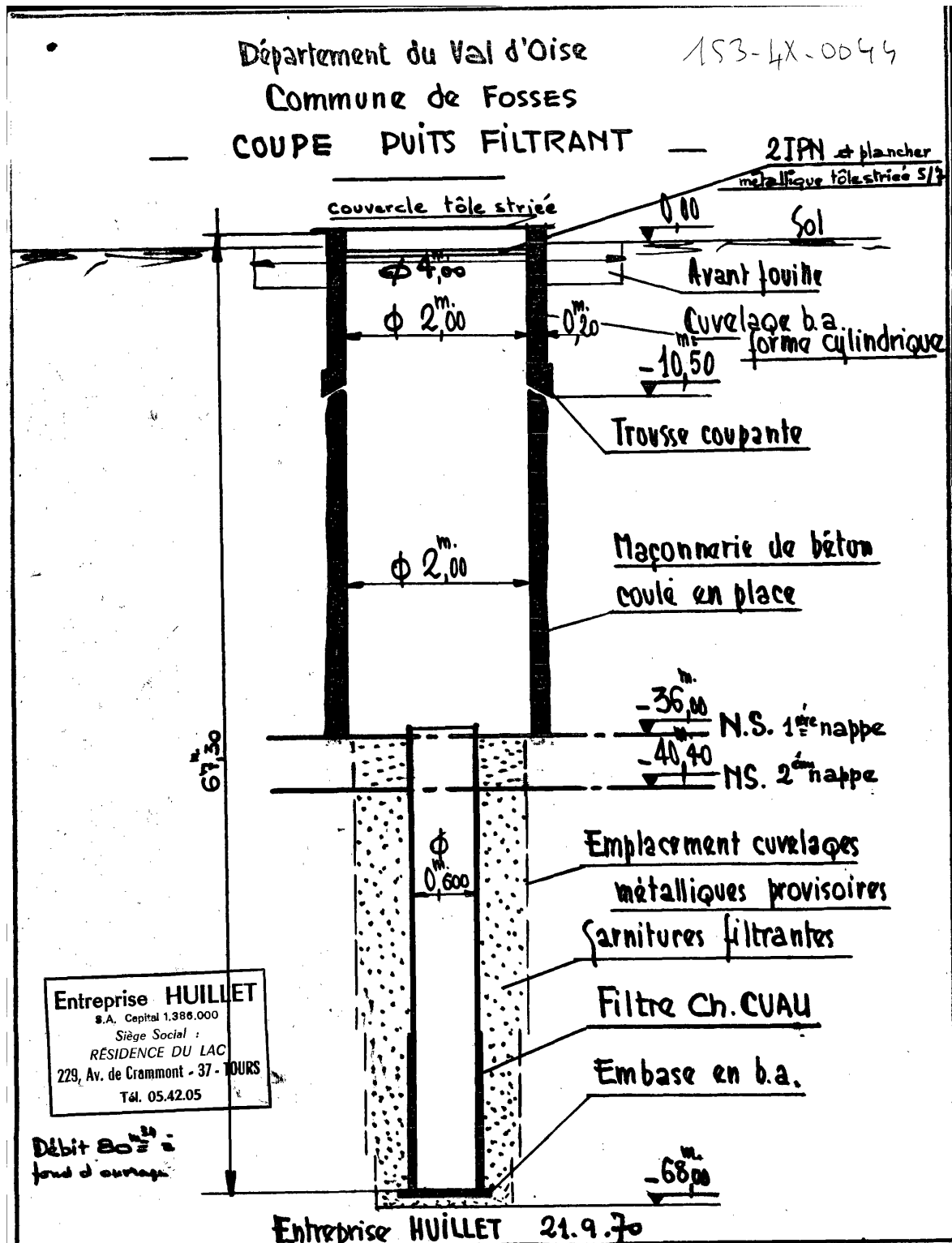
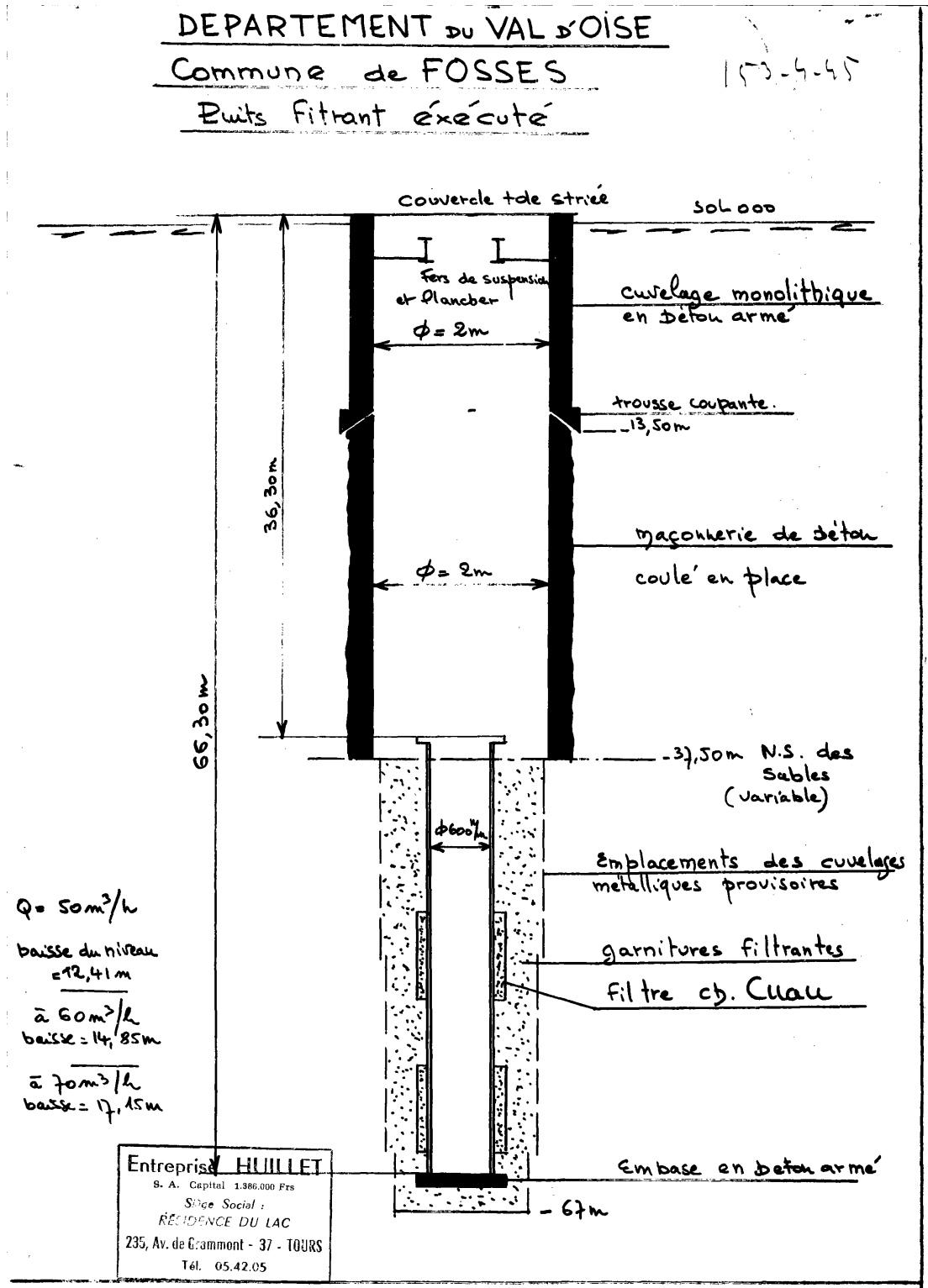


Figure 5: Coupe technique de SAPEFO 2



II.4 Rappels du contexte géologique et hydrogéologique

II.4.1 Contexte géologique

Le bassin d'étude se situe au Nord-Est de Paris. Implanté au cœur du Bassin Parisien, ce secteur présente une succession de terrains sédimentaires de l'ère TERTIAIRE et plus particulièrement de l'EOCENE, reposant sur la Craie du CRETACE supérieur de l'ère SECONDAIRE (Annexe 4).

D'après les cartes géologiques de Dammartin-en-Goële et de l'Isle Adam, la lithologie du secteur montre les formations suivantes :

- Formations superficielles et quaternaires : constitués par les Alluvions modernes et les Limons des plateaux,
- Calcaires de Saint-Ouen,
- Sables de Mortefontaine,
- Calcaire de Ducy, Sables d'Ezainville, Sables de Beauchamp, Sables d'Auvers,
- Marnes et Caillasses, Calcaire grossier du Lutétien,
- Sables du Cuisien (Yprésien Supérieur),
- Sables du Soissonnais, Fausse glaise, Argiles plastiques (Sparnacien-Yprésien Inférieur)
- Craie (Campanien).

Les terrains sont affectés d'un pendage régulier de direction général Nord-Est/Sud-Ouest en partie orientale, perturbés par des accidents tectoniques synclinaux et anticlinaux.

II.4.2 Contexte hydrogéologique

(Annexe 5)

Différentes nappes sont présentes mais seul l'aquifère des Sables de Cuise est capté par les forages de Marly et Fosses.

L'aquifère est constitué d'un ensemble calcaire à perméabilité de fissures (Lutétien) et d'un ensemble sableux à perméabilité d'interstices (Yprésien). Le substratum de la nappe est constitué par les Argiles du Sparnacien (Yprésien inférieur) qui sépare cette nappe de celle de la Craie. Seule la partie inférieure de l'aquifère est captée. L'épaisseur mouillée des Sables de l'Yprésien peut atteindre 40 mètres.

La nappe est libre et sub-affleurante dans le secteur, la source de St-Ladre en est une résurgence.

Le sens d'écoulement varie selon la position des ouvrages en fonction de l'axe de drainage. Au niveau des forages de Marly, l'écoulement de la nappe se fait du Sud-Est vers le Nord-Ouest. Au niveau des forages de Fosses, l'écoulement est orienté du Nord-Est vers le Sud-Ouest. La nappe est drainée par la rivière l'Ysieux. Le gradient hydraulique est de l'ordre de 1%.

L'analyse des données a permis de déterminer une transmissivité comprise dans le secteur entre $1,3.10^{-4}$ m²/s et $5,3.10^{-4}$ m²/s.

II.5 Rappel de la qualité des eaux des forages

Les eaux issues de ces différents captages présentent le même faciès physico-chimique, ce sont des eaux bicarbonatées calciques sulfatées, légèrement magnésiennes et fortement minéralisées.

Sur les forages de Marly-la-Ville, le fer est présent en quantité très importante et largement supérieure à la limite de qualité. En outre, la turbidité mesurée liée à la précipitation du fer, est très élevée. La présence de fer est révélatrice des conditions réductrices de l'aquifère dans ce secteur.

Sur les forages de Fosses, le fer est en quantité moindre que sur les captages de Marly mais la teneur reste en général voisine voire supérieure à la limite de qualité.

La présence constante de cyanures est constatée sur les forages de Fosses mais reste à une teneur inférieure à la limite de qualité. Les ouvrages ne sont pas concernés par la présence de phytosanitaires.

Le caractère réducteur que l'on retrouve dans la chimie de l'eau de la nappe est liée à une différence de perméabilité entre les Sables de Cuise et la formation du Lutétien. La base du Lutétien est formée de galets grossiers et génère des écoulements plus rapides au sein de cette formation. Cette différence de perméabilité verticale entre ces deux formations induit un transfert réduit entre les Sables de Cuise et Le Calcaire du Lutétien. Les Sables de Cuise sont moins soumis aux échanges avec l'atmosphère et donc mieux protégés que les formations sus-jacentes du Lutétien (SAPEFO 1 et 2).

Le caractère réducteur peut être également du, au niveau des vallées, à la présence de limons et d'argiles (Puits N°1, N°2 et N°3), limitant les échanges entre les formations géologiques inférieures et l'atmosphère.

II.6 Environnement des captages

II.6.1 Environnement – bassin d'investigation

(Annexe 6)

Le Bassin versant de l'Ysieux se situe dans la partie Est du Val d'Oise à une trentaine de kilomètres de Paris et correspond à la limite du site inscrit de la Plaine de France.

La zone d'investigation s'inscrit en tête du bassin versant de l'Ysieux et correspond à une forte zone d'urbanisation avec l'omniprésence de ZAC (Moimoint I, II, Guépelle, Pépinière, Porte des Champs, ZI Fosses-Saint Witz) mais révèle également une identité rurale.

L'Ouest et le Nord de la zone d'investigation sont concernés par le Parc Naturel Régional (PNR) Oise-Pays de France.

Les captages de Marly sont situés sur le site classé de la Vallée de l'Ysieux et de la Thève.

Une partie de la commune de Marly est intégrée dans la ZNIEFF de type 2 de la Vallée de l'Ysieux et de la Thève.

La zone d'investigation concerne notamment une zone urbaine et des zones industrielles (Annexe 7).

La distinction prairie/culture a été fait d'après les photographies aériennes. Cette répartition peut être modifiée d'une année sur l'autre.

II.6.2 Abords immédiats

Les captages de Marly-la-Ville se situent au point bas de la commune, à proximité du bassin d'eaux pluviales du Parc Salvador Allende.

Ils sont situés sur une zone inondable de très faible pente en direction de l'Ysieux exposée aux ruissellements le long des coteaux mais également aux débordements de l'Ysieux. Dans cette zone, la nappe est peu profonde.

Les forages de Fosses, quant à eux, sont implantés au niveau du plateau dans une zone non concernée par les inondations.

Tableau 8: Descriptions des abords immédiats des puits

Captages	Photo environnement	Schéma d'implantation	Abords immédiats	Protection inondation/ruissellements	Stockage
Puits N°1	Annexe 8	Annexe 9	-situé sur un terrain en dur, -parcelle clôturée à coté des bâtiments de l'exploitant, -parcelle bordée par la route et des maisons individuelles avec jardins,	Margelle située à 0,9 m du sol	2 bouteilles de chlore de 49 kg chacune
Puits N°2	Annexe 10	Annexe 11	-situé dans le Parc Salvador Allende, -terrain en herbe, -aucune clôture,	Margelle située à 0,5 m du sol	-
Puits N°3	Annexe 12	Annexe 13	-situé dans le Parc Salvador Allende, -terrain en grave, -aucune clôture,	Margelle située à 1,5 m du sol	-
Sapefo 1	Annexe 14	Annexe 15	-terrain clôturée enherbée -à coté du réservoir -route le long de la parcelle Nord -proximité de terrains agricoles -bordé de fossés	Margelle située à 0,5 m du sol	2 bouteilles de chlore de 49 kg chacune
Sapefo 2	Annexe 16	Annexe 17	-terrain clôturé -présence d'un petit local avec armoire électrique et lavabo/robinet pour les prélèvements	Margelle située à 0,25 m du sol	-

L'absence des clôtures autour des Puits N°2 et N°3 situés dans un parc public pose problème. En effet, le Puits N°3 est marqué par de nombreuses dégradations tels que des graffitis. De même, le site peut être occupé par les gens du voyage. En outre, les animaux de compagnie sont autorisés à se promener dans le parc.

Dans l'enceinte du périmètre de protection potentiel de Puits N°1, il existe un transformateur d'une puissance de 160 VA (VoltAmpère). Il n'y a pas de transformateur dans le PPI potentiel des forages de Fosses (alimentation EDF en basse tension).

Tableau 9: Caractéristiques du transformateur situé dans le PPI potentiel du Puits N°1

Localisation	Année de fabrication	Taux de PCB dans le fluide (ppm)	Année analyse	Exigence réglementaire	Bac de rétention
Enceinte du PPI potentiel du Puits N°1	1971	74	2003	PCB de 50 à 500 ppm : contamination Elimination en fin de vie	oui

III Vulnérabilité de la ressource

III.1 Cadre général

La vulnérabilité d'un aquifère à la pollution peut être définie comme l'ensemble des caractéristiques d'un aquifère qui détermine la plus ou moins grande facilité d'accès à ce réservoir et la propagation dans celui-ci d'une substance considérée comme indésirable. Au sens strict, la vulnérabilité est donc l'évaluation du potentiel de protection de l'aquifère.

III.2 Méthodologie

La vulnérabilité du bassin est définie selon trois classes :

- vulnérabilité faible,
- vulnérabilité moyenne,
- vulnérabilité forte.

L'analyse de la vulnérabilité liée au transfert de polluants est une analyse spatiale généralement effectuée à partir de plusieurs facteurs discriminants suivants :

- l'épaisseur de la zone non saturée (ZNS),
- la proximité de points d'infiltrations (points d'infiltration et zone d'affaissement),
- la nature du recouvrement,
- la pente.

L'analyse consiste à déterminer une note de vulnérabilité totale en additionnant les notes de vulnérabilité associées à chaque facteur discriminant.

Les zones de vulnérabilité les plus faibles sont caractérisées par une zone non saturée importante et leur éloignement vis-à-vis des points d'infiltration vers l'aquifère. Les zones de plus forte vulnérabilité sont situées dans les vallées, à proximité des cours d'eau où l'épaisseur de la zone non saturée est restreinte.

La ZNS

(Annexe 18)

La carte de la ZNS représentée est une estimation de l'épaisseur non saturée, définie à partir de la topographie issue du Modèle Numérique du Terrain (MNT) et de la surface piézométrique connue de la nappe dont la précision est relativement peu affinée dans le secteur.

La classification choisie est la suivante :

- nappe peu profonde (à moins de 10 mètres), secteur très vulnérable : note de 5
- nappe moyennement profonde (de 10 et 40 mètres), note de 1
- nappe profonde (plus de 40 mètres), note de 0

Le secteur le plus vulnérable où la nappe est peu profonde correspond à la vallée de l'Ysieux.

La proximité de points d'infiltration et du réseau hydrographique

(Annexe 18)

Il n'y a pas d'indices karstiques recensés sur le secteur. Une visite de terrain a été effectuée le 12 Mai 2009 suite à un épisode pluvieux de plusieurs jours. Il n'y a pas eu de précipitations au cours de cette visite. Aucun point d'absorption (dolines, puisards) n'a été identifié dans les secteurs agricoles situés au Nord de Fosses et au Sud de Marly-la-Ville.

En revanche, des puisards ont été recensés lors de l'enquête de terrain effectué auprès des riverains.

Tableau 10: Classement de la vulnérabilité en fonction de la proximité du réseau hydrographique

Indice de proximité du réseau hydrographique, de phénomènes karstiques ou de captage AEP	Note de vulnérabilité
Absence de cours d'eau, points d'infiltrations avéré	0
Thalwegs, marnières	2
Forte influence : bords de vallées ou de points d'infiltration, proximité de captage AEP avec pente orientée vers ces secteurs	7

Les captages de Fosses sont en zone de vulnérabilité nulle vis-à-vis de ce paramètre. En revanche, les captages de Marly sont situés dans un thalweg en proximité d'une rivière et donc sont en zone très vulnérable vis-à-vis de ce paramètre.

Epaisseur et nature des zones de recouvrement

(Annexe 19)

La classification est la suivante :

- Calcaire du Lutétien et Sables de Cuise affleurant, zone de vulnérabilité forte : note de 3
- Sables de Beauchamp affleurant, zone de vulnérabilité moyenne : note de 2
- St Ouen et Sables de Beauchamp surmontés par des Limons des Plateaux et fond de vallées constitués d'argiles, zone de vulnérabilité faible : note de 1

La pente

(Annexe 20)

La carte des pentes est établie à partir du fichier MNT de la zone (Annexe 12). Trois classes de pentes sont définies : pente faible (< 2%), pente moyenne (2 % < pente < 4%) et pente forte (> 4 %).

La zone de la vallée entaillée par l'Ysieux et le plateau correspondent aux secteurs de faible pente. Les coteaux se caractérisent par des pentes moyennes à importantes. Le ruissellement est significatif et les écoulement se dirigent vers le bas de Marly où se situe les captages de la commune.

III.3 Cartographie

(Annexe 21)

On distingue 3 zones de vulnérabilité :

- Une zone de vulnérabilité forte qui correspond à une faible profondeur de la nappe associée aux zones d'affleurement des formations du Lutétien et du Cuisien. Les captages de Marly y sont implantés.
- Une zone de vulnérabilité moyenne correspondant à une profondeur moyenne du toit de la nappe associée à une pente moyenne et correspond aux coteaux. Les forages de Fosses se trouvent dans cette zone.
- Une zone de vulnérabilité faible due à l'association entre une nappe profonde et un recouvrement constitué de Limons des plateaux (assez épais), de Calcaire de St-Ouen et de Sables de Beauchamp et qui correspond au plateau.

IV Activités domestiques

IV.1 Collecte des données

Les informations présentées dans la suite de ce paragraphe sont issues des différents services administratifs et des collectivités concernés (notamment le Conseil Général, le SICTEUB et les services du SATESE).

IV.2 POS et PLU

(Annexe 22)

Ce paragraphe recense les documents d'urbanisme pour les communes qui en sont dotées et les projets d'urbanisation conséquents connus. Le zonage défini par les plans d'urbanisme existants est reporté sur le SIG pour les communes concernées. Plusieurs communes sont dotées d'un POS (Plan d'Occupation des Sols), peu à peu remplacé par le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Chaque commune du bassin peut être amenée à instruire des demandes de permis de construire émanant de particuliers et concernant une modification, une extension ou une nouvelle habitation. Seuls les projets d'urbanisme de plus grande échelle sont mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Documents d'urbanisme

Communes	Document d'urbanisme	Etat	Projets d'urbanisation dans la zone d'étude
Marly-la-Ville	POS	Approuvé en 1999, remise à jour en 2003 Elaboration du PLU en cours - phase diagnostic en 2009 ZAC de Moimont I et II à intégrer dans le PLU (non repris dans le POS)	Développement de la commune en terme d'habitat, d'activité et d'équipement -Zone industrielle de Moimont II -Lieu-dit les Grandes Bornes -Vieux centre
Fosses	POS	Approuvé en 1986, modifié en 2000 Elaboration du PLU en cours	-ZAC de la gare : aménagement de logements, aire de stationnement, création d'une surface commerciale -Projet de renouvellement urbain du centre-ville : logements, services -Zone urbanisation future lieu-dits Le Closet -Valorisation du bâti ancien
Survilliers	POS	Approuvé en 1992, modifié en 2002	-stand de tir -Maison de famille -ZAC Porte des Champs (actuellement demande de permis de construire pour un 4ème bâtiment :)
Saint-Witz	POS	Approuvé en 1992, modifié en 2002	Aucun projet sur la zone d'étude

Sapefo 1 se situe en zone UF (Zone d'équipement public et d'intérêt général) et Sapefo 2 en zone UGb (zone d'habitats individuels de la commune de Fosses). Les forages Puits N°2 et Puits N°3 sont localisés en zone IND (Zone naturelle à protéger pouvant comporter des

équipements publics et d'intérêts généraux) et le Puits N°1 en zone IIIUGa (Zone d'habitats individuels soumis à un risque de tassement du sol sur la commune de Marly-la-Ville).

IV.3 Assainissement

Dans le cadre de l'application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, le SICTEUB a lancé en 2006 la mise en place d'un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) sur les quatre communes de l'étude.

IV.3.1 Eaux usées

IV.3.1.1 Zonage

(Annexe 23)

Les communes disposent d'un réseau d'eaux usées séparatif qui dirigent les effluents vers la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise via le collecteur intercommunal du SICTEUB. En 2006, le schéma directeur d'assainissement a été établi.

Le tableau ci-après présente pour chaque commune les secteurs disposant d'un assainissement collectif et ceux caractérisés par des systèmes d'assainissement non-collectifs (autonomes). Lorsque des projets de raccordement sont connus, ils sont précisés.

Tableau 12: Assainissement sur le secteur

Communes	Secteurs en assainissement COLLECTIF	Secteurs en assainissement NON-COLLECTIF	Type filière autonome	Projets de raccordement
Marly-la-ville	La majeure partie de la commune	Hameau de la Sucrierie - 17 habitations (Hors BAC)	Fosse septique	Raccordement au réseau collectif de la futur ZI « La Tour Eiffel » sur Louvres
		Hameau de la Source St-Ladre - 6 habitations (Hors BAC)	Terre filtrant avec rejet vers l'Ysieux	Raccordement au réseau de la rue de la Source à Fosses (poste de relèvement nécessaire)
		11 Allée du Milieu – 8 habitations	Fosse septique	Raccordement au réseau EU, création d'un collecteur Ø200 *
		Allée des Chênes – 2 habitations	Fosse septique	Raccordement au réseau EU
		Chemin de Fosses –vestiaires du stade	Fosse septique	Raccordement au réseau par extension du réseau existant et création d'un collecteur Ø200 chemin de la Sablonnière
Fosses	La majeure partie de la commune	entreprise- vieux Fosses (Hors BAC-parcelle n°30-Grande rue)	Fosse septique	Mise en conformité de l'assainissement autonome

Communes	Secteurs en assainissement COLLECTIF	Secteurs en assainissement NON-COLLECTIF	Type filière autonome	Projets de raccordement
ZI Witz	La majeure partie des habitations/industries	-Police de l'Autoroute (actuellement abandonnée) -parcelles n°302 et 500-RD10 -parcelle n°1009,343,181,299	Fosse septique	Mise en conformité de l'assainissement autonome
Survilliers	Toutes les habitations sont raccordées au réseau EU	-	-	-

**sous réserve de l'accord du propriétaire du terrain privé à traverser.*

Les eaux usées des entreprises des ZAC proviennent de l'entretien des locaux et des sanitaires. Elles sont envoyées dans le réseau communal avant d'être traitées par la STEP d'Asnières-sur-Oise.

IV.3.1.2 Etat des canalisations

Les réseaux du secteur ont une trentaine d'années.

Les inspections télévisées réalisées dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) ont mis en évidence des anomalies sur les réseaux d'eaux usées des communes de Marly-la-Ville, Fosses, Survilliers et la Zone Industrielle de Saint Witz, concernant l'étanchéité ou la structure des canalisations (fissures, effondrements, joint non étanche, apport d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées, des raccordements d'eaux usées au réseau EP).

Les aménagements proposés dans le SDA (réhabilitation de collecteur d'eaux usées, mise en conformité des rejets d'eaux usées) font l'objet d'un programme hiérarchisé des travaux sur 10 ans.

Les réhabilitations du réseau d'eaux usées permettront de lutter contre la pollution du milieu naturel en garantissant l'étanchéité des réseaux, de lutter contre les inondations...

IV.3.2 Epandage de boues

Sur la zone d'investigation, aucune station d'épuration n'est recensée. Le traitement des eaux usées des communes est assuré par la station d'Asnières-sur-Oise.

Cette station utilise un principe du processus d'épuration biologique par boues activées, les eaux traitées sont ensuite rejetées dans l'Oise.

Les boues issues de la station d'épuration sont utilisées après traitement pour valoriser les parcelles agricoles. Ce type d'épandage suit des règles très strictes tant pour la qualité des boues et leur composition que pour les périodes et secteurs d'épandage.

Les parcelles éligibles et les caractéristiques des boues sont définies dans le plan d'épandage de la station d'épuration. Toutes les parcelles éligibles ne sont pas utilisées chaque année.

Les boues de la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise sont épandues principalement dans l'Oise et le Val d'Oise, sur les communes suivantes : Crouy en Thelle, Le Mesnil en Thelle, Bernes sur Oise, Morangles, Chambly, Fresnoy en Thelle, Neuilly en Thelle, Puiseux

le Hauberger, Précý sur Oise, Ully Saint Georges et Anserville. Aucune parcelle d'épandage ne concerne le bassin de l'Ysieux.

En outre, selon le SATESE, il n'y aurait pas d'autres stations susceptibles d'épandre des boues sur le bassin de l'Ysieux. D'après les services de la Police de l'Eau, des parcelles situées sur la commune de Villeron sont concernées par un épandage de boues issues de la station d'épuration de Belloy. Ces parcelles sont situées au Sud-Est de la commune de Marly-la-Ville et n'appartiennent pas au bassin d'investigation des captages.

Pour la partie Nord de la zone d'investigation située dans l'Oise, la Police de l'Eau de l'Oise a été contactée, leur fichier ne fait état d'aucun épandage sur le secteur de Chapelle-en-Serval sous réserve de l'actualisation de ses fichiers.

IV.3.3 Eaux pluviales

IV.3.3.1 Réseaux communaux et dysfonctionnements observés

(Annexe 24)

Les communes de la zone d'étude disposent de réseaux d'eaux pluviales séparatifs. Ceux-ci drainent les eaux de ruissellement vers le Crould (Sud de Marly-la-Ville) ou vers l'Ysieux via le bassin de la Fontaine de Rocourt aménagé en plan d'eau permanent (Fosses, Marly-la-Ville, partie Ouest de Suvilliers, ZI de Saint Witz). Les bassins de rétention sont pour la plupart connectés entre eux soit par conduite EP, soit par des fossés et des noues, le dernier bassin étant la Fontaine de Rocourt d'où une buse de 2 200 mm rejoint l'Ysieux.

Les bassins de stockage répartis sur la zone permettent de réguler les débits rejetés au milieu naturel par temps de pluie mais ne suffisent pas toutefois à garantir l'absence d'inondation des secteurs urbanisés.

Les parties basses de la zone d'investigation, notamment Fosses et Marly-la-Ville, sont concernées par deux types d'inondation en cas de fortes pluies :

- inondation pluviale par ruissellement. Plusieurs axes d'écoulements pluviaux existent sur les communes, ces eaux circulent temporairement lors d'évènements pluvieux importants, les réseaux d'eaux pluviales étant saturés.
- Inondation par débordement de la rivière de l'Ysieux. Le parc Salvador Allende et le Hameau de Saint Ladre sont concernés.

Tableau 13: Bilan des désordres hydrauliques des dernières années sur le secteur concerné des communes de l'étude

Communes	Localisation	Origine
Marly-la-ville	Rues H. Barbusse, Salengro, des Chênes, des Fresnes, Hugo, Colonel Fabien, Platanes, Jean Jaurès, de la Source, Parc Allende	Débordement du réseau EP et ruissellement urbain
	Rue Salengro, Allées des platanes et des Acacias	Ruissellement des vallées sèches
Fosses-Marly	D922, Vallée aux prêtes, Ecole et Services Techniques de Fosses (hors BAC)	Terres agricoles de Fosses et Chapelle-en-Serval
Fosses	Avenue Laverdure	Débordement réseaux EP

Communes	Localisation	Origine
Saint-Witz	RN17	Débordement du bassin de la ZAC de la Guepelle (2001)

NB : Annexe 24b : localisation des rues concernées par les désordres hydrauliques

Aucun désordre hydraulique lié aux eaux pluviales n'est observé sur la commune de Survilliers.

Les captages de Marly-la-Ville sont soumis au risque d'inondation. Dans les années 70 et 80, les forages ont été inondés et les pompages ont été arrêtés. Depuis les forages ont été rehaussés. Une inondation des captages provoque une modification de la turbidité des eaux, et pouvant entraîner une pollution des eaux pompées.

IV.3.3.2 Mesures adoptées

Afin de lutter contre ce problème permanent des inondations, des mesures ont été prises sur la commune de Marly-la-Ville :

- Création de plusieurs bassins de retenues réalisés par la commune (bassins à ciel ouverts) : ZI Moimont 1, Val Lambert, Vert Clos, Parc Allende, capacité de 97 600 m³
- Des bassins de retenue privés ont été réalisés au sein de la commune (entreprises, lotissements), capacité globale de 7 500 m³

Sur les communes voisines situées en amont de Marly :

- A Survilliers : bassins à ciel ouvert au carrefour RN 17/RD 922, capacité de 5 600 m³
- A Fosses : Bassins à ciel ouvert : parking public, chemin de Beaumont, chemin des Noyers, chemin rural n°10 (hors BAC), capacité de 6 000 m³
- A Saint Witz : ZAC la Guepelle et de la Pépinière, capacité de 16 900 m³ et mise en place d'un trop plein de diamètre 150 vers la ZAC de la Pépinière suite aux débordement de mars 2001 sur la RN17
- A Chapelle-en-Serval : Bassin sous-chaussée

Suite à l'établissement du SDA, des aménagements visant à améliorer le réseau d'eaux pluviales ont été proposés. Des bassins supplémentaires (volume à stocker 4 670 m³) ont été mis en place sur la ZI de Moimont, rue Jean Jaurès, afin de limiter les rejets vers le collecteur EP de l'avenue Henri Barbusse.

En complément, plusieurs actions sont envisagées notamment la mise en place de fossés permettant de diriger les écoulements en direction de bassins de rétention :

- fossé de collecte de 300 ml partie amont Val Lambert,
- création d'un fossé enherbé de jonction entre les bassins de Moimont et de Val Lambert à Marly,
- aménagements de collecteurs (diamètre 500 rue Salengro et allée des Fresnes afin de délester les collecteurs déjà préexistants sur-saturé),
- création d'avaloirs supplémentaires,

- aménagement d'un fossé de collecte chemin de la Fontaine de Rocourt permettant de collecter et de diriger les eaux vers le Bassin de Rocourt.

Sur Fosses, en 2012, il est prévu les aménagements suivants:

- création d'un bassin de stockage sur la zone industrielle de Fosse-St Witz de 2 440 m³,
- création de bassin de stockage de 270 m³ avenue Laverdure,
- création ouvrage de stockage avenue du Mesnil de 500 m³,
- création ouvrage sur terrain communal Barbusse et Mesnil de 300 m³.

Les aménagements sur les communes sont dimensionnés pour un degré de protection 20 ans.

Sur les ZAC, des mesures sont prises afin de gérer le ruissellement dû à l'imperméabilisation et la pollution potentielle des eaux de ruissellement de voirie. Des bassins d'orage en terre sont présents. Les eaux pluviales issues des voiries sont traitées par passage sur un déboureur-déshuileur avant d'être rejetées dans le réseau communal.

Des bassins de rétention étanches permettent d'éviter toute pollution du sol et de la nappe par les eaux d'extinction en cas d'incendie.

V Activités industrielles et commerciales

(Annexes 25, 26 et 27)

V.1 Collecte des données

Les informations présentées dans la suite de ce paragraphe sont issues des différents services administratifs et des collectivités concernées par l'étude : communes concernées, La Communauté de commune de Roissy en France, le Bureau de l'Environnement, la DRIRE et la base de données des ICPE ainsi que la base de données BASIAS. Une visite de terrain a permis également de localiser certaines activités.

Le recensement se veut le plus exhaustif possible mais il reste lié à l'actualisation des données disponibles.

V.2 Installations classées (ICPE)

V.2.1 Activités recensées

Les tableaux ci-après recensent les installations industrielles soumises au règlement des Installations Classées situées dans le bassin d'étude.

Lorsqu'une exploitation est soumise à autorisation par certaines rubriques et à déclaration par d'autres, seul le régime d'autorisation est mentionné. Cependant, une précision est apportée dans le détail des rubriques concernées par la mention A, D, DC (Déclaration soumise à contrôle périodique) ou NC (Non classé) suivant les rubriques.

Sur le secteur, seul NCS Pyrotechnies dispose d'un captage d'eau pour alimenter le process. Toutes les industries recensées sont raccordées au réseau intercommunal d'eau potable.

L'élimination des eaux usées et des eaux pluviales des entreprises se fait par le réseau séparatif d'assainissement intercommunal vers la station d'épuration d'Asnière-sur-Oise.

Tableau 14: ICPE situées sur les Zones Industrielles de Moimont I et II

(1) : Numéro d'identification des entreprises

Commune	Lieu-dit	Nom	Nature	Régime ICPE	Rubrique ICPE	Arrêté	Capacité	Risques	Moyens préventions
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	CELPA (1)	Travail du bois et matières analogues	A	81b	07/01/1976			
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	CENTREX (2)	Entrepôts de produits cosmétiques	A SEVESO Seuil Bas	1131-2c (D) 1200 (NC) 1412-2a (A) 1432.2a (A) 1510.1 (A) 2910.a2 (DC) 2925 (D)	17/08/2001 17/08/2001 17/02/2003 17/02/2003 17/02/2003 17/08/2001 17/08/2001	1 t 160 t 1 022 m3 12,76 MW 359 kW		
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	DELSEY (3)	Entrepôts de produits dangereux	A	2663.2a (A) 2925 (D) 81b (D)	25/10/1988			
Marly-la-Ville	Rue Eugène Pottier	DISTRILUX-ELECTROLUX (4)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	A	211b.2 (D) 183.ter (A) 153b (A) 3 (A)	10/10/1987 09/04/1991 09/04/1991 09/04/1991			
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	GUIBERT France (5)	Industrie du papier et du carton	A	1510-1 (A) 1530-2 (D) 2925 (NC)				
Marly-la-Ville	Rue Eugène Pottier	PITCH PROMOTION (6)	Plate forme logistique	A	1432-2a (A) 1510-1 (A) 1530-1(A) 2663-1a et 2a (A) 2910 (NC) 2925 (D)	22/03/2007	2 400 m3 218 079 m3 22 500 m3 22 500 m3 1,8 MW 140 kW	-Incendie -Explosion -Déversement accidentel -Dégagement de gaz dangereux (décomposition thermique des marchandises)	-Séparateur d'hydrocarbures -Bassin d'orage -Traitement EP -Protection incendie (extinction automatique, murs et portes coupe-feu -Espaces verts devant améliorer l'écoulement EP
Marly-la-Ville	ZI Moimont	PRD	Entreposage frigorifique ou non et manutention	A	1510-1 (A) 1530-1 (A) 2663-1a (A) et 2a 2910-2a (DC) 2925 (D)	11/12/2007	376 065 m3 38 500 m3 14 438 m3:28 875 m3 3 MW 250 kW	-Incendie -Pollution eau souterraine par eaux d'extinction	-Séparateur d'hydrocarbure -Bassin d'orage -Traitement EP -Déclivité de la dalle du bâtiment -Protection incendie
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	PPMPP (8)	Entrepôts de produits dangereux	A	1432 (NC) 1510-1 (A) 2662 (NC) 2910-a2 (DC) 2910-2b (D) 2925 (D)	17/03/00 17/03/00 17/04/02 17/03/00 17/03/00 17/03/00	2,66 m3 184 200 m3 3,62 MW 57,5 kW 139 kW		
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	SAMADA (7)	Entrepôts couverts	A	1510-1 (A) 2662 (A) 2663 (A) 2255 (D) 2925 (D) 1412 (NC) 2910 (NC) 1432 (NC)	07/11/05	306 000 m3 1 000 m3 2 000 m3 70 m3 200 kW 3,5 t 1,9 MW 0,06 m3	-Incendie -Explosion -Pollution accidentelle des eaux	-Isolement site point de vu EP -Volume de rétention étanche -Bassin de décantation avec séparateur d'hydrocarbures
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	SANOFI (9)	Entrepôts de produits pharmaceutiques	A	1510-1 (A) 2920-2a (A) 2925 (D)	05/11/02	292 760 m3 690 kW 150 kW		
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	SCI LPFE Marly (KOOKAI+ locaux à louer) (10)	Entrepôts de produits divers (sauf liquides et gaz inflammables, substances toxiques ou dangereuses)	A	1510-1 (A) 2910-a2 (DC) 2925 (D) 1530 (A) 2662-a (A) 2663 (A)	20/02/01 20/02/01 20/02/01 15/12/06 15/12/06 15/12/06	374 166 m3 3,4 MW 189 kW 120 000 m3 120 000 m3 120 000 m3	-Incendie -Explosion -EP polluée	-Séparateur d'hydrocarbures -Volume de rétention -Murs pare-feu
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	SLOUGH Bat D – LOGISTA (18)	Entrepôts de produits dangereuse	A	1510 (A) 2910 (NC) 2925 (D)	14/03/00	211 010 m3 1,1 MW 100 kW	Incendie Explosion	
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	SLOUGH Bat E - DAHER Logistic (15)	Entrepôts de produits dangereux	A	1510 (A) 2910 (NC) 2925 (D)	14/03/00	231 540 m3 1,2 kW 100 kW		
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	SLOUGH Bat B - GEFECO (17)	Entrepôts de produits dangereux	A	1510 (A) 2910 (NC) 2925 (D)	14/03/00	110 880 m3 0,6 MW 50 kW		
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	SLOUGH Bat C GEODIS+OOSHOP (16)	Entrepôts de produits dangereux	A	1432 (NC) 2910 (NC) 1510-1 (A) 2910-2b (D) 2255 (NC)	08/02/05 14/03/00 14/03/00 08/02/05 08/02/05	4 m3 1,7 m3 324 080 m3 356 kW 5 m3		
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	SLOUGH Bat A (11)	Entrepôts de produits dangereux	A	1510-1 (A) 1530 (A) 2662-2a (A) 2663-1a;2a (A) 2925 (D)	24/05/07	192 150 m3 50 220 m3 50 220 m3 50 220 m3 100 kW	-Incendie -Explosion -EP polluée	-Séparateur d'hydrocarbures -Murs pare-feu -régulation écoulement EP par

					1412 (NC) 1432 (NC) 2910-a (NC) 2920-2 (NC)		1 t 4 m3 1,5 MW 50 kW		buses enterrées vers bassins rétention de la commune -volume de rétention
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	SED (12)	Entrepôts couverts	A	1510-1 (A) 2925 (D)	29/01/94	618 538 m3 184 kW		
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	SNC JEAN JAURES (site permis de démolition)	Entrepôts couverts	A	1510-1 (A) 1530-1 (A) 2662-a (A) 2663-1a (A) 2663-2A (A) 2925 (D) 2910 (NC)	13/06/08	174 387 m3 35 956 m3 35 956 m3 35 956 m3 35 956 m3 150 kW 0,8 MW	-Incendie -Explosion -Pollution Eau/sol -Rejet atmosphérique	-Bassin de retenu -Séparateur d'hydrocarbures -Par-feu
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	GEFCO (34)	Entrepôts couverts	D	2560-2 2940-2b 1412-2b 1432-2b 1434-1b 2910-a2 2930-1b				
Marly-la-Ville	ZI Moimont II	BONFIGLIOLI TRANSMISSION (19)	Import produits mécaniques	D	1412	20/04/99			
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	VIA LOCATION (93)	Gestion Parc de véhicules	D	2930-1b 68-2 253-2 206	12/03/04 23/04/89 20/09/79 20/09/79			
Marly-la-Ville	ZI Moimont	SEPI (24)	Entrepôts couverts	A	1510-1 2925 2910-b	20/02/01			

Tableau 15: ICPE situées sur la commune de Fosses

Commune	Lieu-dit	Nom	Nature	Régime ICPE	Rubrique ICPE	Arrêté	Capacité	Risques	Moyens préventions
Fosses	ZI Fosses-St Witz	GEP PLASTIQUE France Ex LNP Eurostar SA (20)	Transformation des matières plastiques	A	2661-1a (A) 2662-1a (A) 2910 (NC) 2920 (D) 2925 (D)	01/04/1998	40 t/j 2 000 m3 200 kW 74 kW 15 kW		
Fosses	ZI Fosses-St Witz	UIS PERCIER (21)	Entrepôts de produits dangereux	A	1510-1 (A) 2910 (NC)	21/09/2006	132 240 m3 2,4 MW	-Incendie -Pollution accidentelle eau et sols	-Traitement EP et eaux d'extinction
Fosses	ZI Fosses-St Witz	VAN HOOL France (22)	Garage, atelier mécanique, soudure de cars	D	281-2 2930-b 2940-2b 68-2 405b-1b 406-1a 261b-2	15/03/79 07/07/82 07/07/82 07/07/82 07/07/82 07/07/82			
Fosses	ZI Fosses-St Witz	Thyssen Krupp-Coste SA (25)	Industrie de sidérurgie	D	1414-3	17/06/98			

Tableau 16: ICPE situées sur la commune de Survilliers

Commune	Lieu-dit	Nom	Nature	Régime ICPE	Rubrique ICPE	Arrêté	Capacité	Risques	Moyens préventions
Survilliers	Porte des Champs	IPBM/SOPHA GE Bât A (30)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	A	1510-1 (A) 2663 (A) 2925-a2 (D) 2910-a (D)	25/07/01 25/01/06 25/01/06 25/07/01	250 908 m3 24 000 m3 16 kW 1,9 MW	-Incendie -Pollution EP	-Bassin de décantation/régulation -Débourbeur-déshuileur -pare-feu
		IPBM/SOPHA GE Bât B (30)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	A	1510-1 (A) 2925-a2 (D) 2910-a (D)	28/03/03	198 634 m3 80 kW 1,7 MW		
		IPBM/SOPHA GE Bât C (30)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	A	1510-1 (A) 2925-a2 (D) 2910-a (D)	28/03/03	182 925 m3 80 kW 1,6 MW		
Survilliers	Grande rue	JPG (31)	Industrie en fourniture de bureau	A	1510-1 (A) 1434-1 (D) 1530-2 (D) 2910-2 (D) 2920-2 (D) 2925 (D)	02/08/06 modifié l'AP du 14/11/96	215 178 m3 18 m3/h 11 000 m3 6,7 MW 230 kW 345 kW	-Incendie	-coupe-feu
Survilliers	Grande rue	NCS PYROTECHNIES (32)	Fabrication de poudre et d'explosifs	A SEVESO Seuil AS	119 (A) 1200-2b (A) 1200-2c (D) 1212-5b (D) 1310-2b (A) 1311-1 (S) 1416 (NC) 1432-2a (A)	08/06/29 23/03/04 13/08/58 08/06/29 23/03/04	5 t 1,9 t 2 t 82 t 44 kg 200 m3	-Incendie -Explosion -Rejet atmosphérique -Pollution sols et eau	

					1433 –Ba (A) 1450-2a (A) 153b (A) 251 (D) 2560-1 (A) 2564 –1 (A) 2662 (NC) 281 (D) 285 (D) 2910-A2 (DC) 2920-2b (D) 2925 (D) 2940-1b (DC) 2950-1b (DC) 405 (D) 68 (D) 89 (D)	11/10/38 08/06/29 13/08/59 23/03/2004 11/10/38 15/03/76 23/03/04 08/06/29 12/09/83	13,2 t 1,8 t 17 300 th/h 1300 kW 3200 L 76 m3 21 14,5 MW 490 kw 35 kW 160 L 7900 m²		
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Tableau 17: ICPE situées sur la commune de St Witz

Commune	Lieu-dit	Nom	Nature	Régime ICPE	Rubrique ICPE	Arrêté	Capacité	Risques	Moyens préventions
St Witz	ZAC de la Pépinière	CPMS-GEMFI-Bât G (26)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	A	1510-1 (A) 1530-1 (A) 2663-1a (A) 2910 (NC) 2925 (D)	28/03/03	93 280 m3 46 640 m3 46 640 m3 1 000 W 240 kW	-Incendie -Pollution accidentelle eau	-Isolement du site -volume de rétention -séparateur d'hydrocarbure -ventilation -pare-feu
St Witz	ZAC des Guépelles	FONCIERE EUROPE LOGISTIQUE (Ensemble du Parc logistique de la ZAC) (27)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	A	1510-1 (A) 2910 (NC) 2925 (D)	31/08/00	782 203 m3 1,6 MW 633 kW		
St Witz	ZAC de la Pépinière	GLOBAL SERVICE AUTOMOTIVE (28)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	A	1510-1 (A°) 2663-A 5a° 2910 5nc° 2925 5d°	30/10/01	259 900 M3 15 000 M3 1,98 MW		
St Witz	Côte des Guépelles	REP (29)	Industrie extractive	A	2510-1 (A) 2515-1 (A) 2515-2 (D) 2517-2 (D)	16/08/07 07/11/01 18/06/01 07/11/01	300 000 t/an 552 kW 170 kW 30 000 m3	-Incendie engins -pollution accidentelle par déversement	-Pose clôture -Pose piézomètres -analyse eau -Bassin de rétention des EP -Réseau de dérivation pour empêcher EP d'atteindre site en exploitation -Pas de stockage d'hydrocarbure -ravitaillement engins sur une plate forme étanche entourée d'un caniveau pour la récupération des liquides

Tableau 18: ICPE sur la zone d'étude concernant Chapelle-en-Serval

Commune	Lieu-dit	Nom	Nature	Régime ICPE	Rubrique ICPE	Arrêté	Capacité	Risques	Moyens préventions
Chapelle-en-Serval	Voirie de Beaumont	FODIS Société (37)	Dépôts de liquides inflammables et station service	D		19/10/1981	200 m3	-Incendie -Pollution accidentelle eau	

V.2.2 Risques et moyens d'actions

Le secteur est essentiellement concerné par des entrepôts de stockage et des transporteurs routiers. Le risque principal de ces entreprises est la pollution potentielle des sols et des eaux par le biais de produits déversés et des eaux d'extinction en cas d'incendie ainsi que le déversement accidentel d'hydrocarbures, d'huiles ou de produits transportés. La plupart de ces entreprises sont dotées de moyens qui compensent ce risque par la mise en place de bassins étanches équipés de séparateurs d'hydrocarbures, des vannes d'obturation et de systèmes de confinement afin de récupérer et stocker une éventuelle pollution.

Par ailleurs, les cellules qui stockent des liquides inflammables devraient être équipés d'un siphon de sol permettant de diriger une éventuelle fuite de grand volume vers les bassins de rétention du site ; une vanne de coupure en aval du siphon sera maintenue fermée en temps normal, afin de contenir les éventuelles fuites de faibles volumes à l'intérieur des cellules.

Le bon état et le fonctionnement des différentes canalisations, bassins de rétention, vannes devront être régulièrement contrôlés et vérifiés.

V.3 Autres activités industrielles ou commerciales

V.3.1 Activités recensées sur l'aire d'étude

Les activités artisanales, industrielles et commerciales ont été identifiées.

Ce recensement se veut le plus exhaustif possible. Les commerces et services de proximité ne présentant pas de risque particulier (boulangers, service de dépannage informatique à domicile, etc.) n'apparaissent pas dans le tableau ci-après. De même pour les artisans travaillant en itinérant (maçons, couvreurs, etc.) et ne disposant à priori pas d'atelier.

Le risque majeur de ces entreprises est constitué par le déversement accidentel de produits chimiques (verniss, peintures, solvants) et d'hydrocarbures.

Tableau 19: Activités non ICPE pouvant présenter un risque

Commune	Nom entreprise	Nature	Remarques
Marly-la-Ville	CanalToy (56)	Entrepôts couverts	Commerce de gros de biens domestiques
	CDS (74)	Serrurerie, métallerie	
	Starac Sarl (82)	Travail des métaux	
	Entreprise SALUZZO (113)	Serrurerie, métallerie	
	2P International Transport (94)	Transport routier de marchandises	
	Fito Transport (95)	Transport routier de marchandises	
	Sarl Manurégion (96)	Travail des métaux	Fabrication de portes et portails
	Transpounet (97)	Transport routier de marchandises	
	Menabhi B (111)	Menuiserie	Travail du bois et des matières plastiques
	Grosfillex (116)	Menuiserie	Travail du bois et des matières plastiques
	Fontaine C (112)	Menuiserie	Travail du bois et des matières plastiques
	SMG (114)	Serrurerie, métallerie	
	Moto Angel (115)	Commerce de véhicules	
France Export (123)	Transports routiers		

Commune	Nom entreprise	Nature	Remarques
St Witz	CHOP Sarl (58)	Chaudronnerie/Transformation plastique	
	Dinadis (122)	Entrepôt couvert	Stockage, manutention
	Brico Dépôt (65)	Négoce articles et matériaux de construction et d'aménagement et de décoration	Dépôts et parking
	Esco Transmission (66)	Equipement industriels, mécanique, moteur diesel	parking
	Fruehauf France SA Général Trailers pièces et services (67)	Métallurgie et traitement des métaux	traitement de surface Commerce pièces automobiles
	Stock Express (68)	Transport routier de marchandises	Stockage, conditionnement, expédition marchandises diverses
	ND Logistique (69)	Entreposage et transport routier	
	ABX Logistics France (70)	Logistique	parking
	UPS Logistics Group France (71)	Logistique	parking
	A2z International/A2Z Fermeture (78)	Travail du métal	Vente et fabrication de fenêtres en aluminium Menuiserie métallique
	Diapason (79)	Entrepôt non frigorifique	
	Gercif Emulith (83)	Entreprise de travaux publics	
	Softlog Telis (84)	Fabrication emballage en bois	
	Office dépôt (85)	Transports de marchandises	Plate-forme logistique
	Gefco (86)	Transports de marchandises	Plate-forme logistique
	CSP Translab (87)	Transports de marchandises	Plate-forme logistique
	Servair (88)	Dépôt/vente palettes	
	Styl'inart (89)	Entrepôts non frigorifiques et manutention	Bois et matériaux de constructions
	Fiege MPO (90)	Transports de marchandises	
	Garage Renaud (91)	Garage	Carrossier
TLS Sogemon (92)	Transport	Transports Montage et levage, transport de grues	
TECL Sarl (93)	Transport routier de marchandises interurbain		
Speed (77)	Industrie du carton ondulé		
Evolution Moto 95 (117)	Garage		
Fosses	Systemair (110)	Entreposage non frigorifique	
	Transport Bel Express (59)	Transport routier de marchandises	Véhicules n'excédant pas les 3,5 t
	Garage de la Gare (60)	Garage	Carrosserie
	Bultelle Michel (61)	Transport routier de marchandise/ location de véhicules individuels	
	Alfaplast (62)	Achat/vente sac plastique, produits polyéthylène et produits d'entretien	
	Design Vert (63)	Aménagement/entretien des jardins, parc espaces verts	
	Mesnil Accessoires (64)	Achat/vente articles et produits automobiles	
	Autosurc Acs 95 (65)	Garage	
	GTLogistique (98)	Transport routier	Parking

Commune	Nom entreprise	Nature	Remarques
	Translogistics Express (108)		
	Point P (75)	Commerce de gros de matériaux de construction, d'aménagement	parking
	Lidl (76)	Hypermarché	parking
	APMR (99)	Garage	
	Houdan Menuiserie (100)	Atelier de menuiserie	
	Total (102)	Station service	
	GD Transport (106)	Transports routier de marchandise	
	Mesnil Poids Lourd (120)	Vente de pièces détachées de poids lourds	
	J.I (107)	Transports routier de marchandise	
	Martos S (109)	Menuiserie	Bois et matières plastiques
Presticlean (121)	Nettoyage de voitures		
Chapelle-en-Serval	Centre Commercial Leclerc (81)	Centre commerciale	Parking, station service et station de lavage
Survilliers	Serrurerie Générale de Survilliers SA (101)	Métallerie, serrurerie	
	Gosset Philippe Automobile (72)	Mécanique Automobile, réparation voiture	parking
	Pac Auto (73)	Garage	Carrosserie, peinture
	Wiener Transport (118)	Transport routier	
	Sarl APEG (119)	Menuiserie	Menuiserie métallique, serrurerie

V.3.2 Risques et moyens d'action

Le risque principal de ces entreprises non ICPE est la pollution potentielle des sols et des eaux par le biais de produits déversés et des eaux d'extinction en cas d'incendie ainsi que le déversement accidentel d'hydrocarbures, vernis, peintures, d'huiles ou de produits transportés.

Afin de compenser ce risque, les entreprises devraient posséder des bassins et des réservoirs de rétention étanche avec obturateur afin de stocker une éventuelle fuite de produits polluants.

Il faudrait par ailleurs vérifier la conformité des installations des entreprises (étanchéité du sol, des bassins existants...), notamment au niveau des garages et des entrepôts.

V.4 Autres sources de pollutions potentielles

V.4.1 Anciennes activités à risques

Ces activités anciennes sont tirées de la base de données BASIAS et des données du Bureau de l'Environnement. Ces anciennes entreprises ont été soumises au régime des ICPE.

Tableau 20: Anciennes ICPE dans le secteur d'étude

Commune	Lieu-dit	Nom entreprise	Nature	Remarques
Fosses	ZI Fosses-St Witz	Toutes Techniques Translation (38)	Travail du métal	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, découpage; métallurgie des poudres
Fosses	ZI Fosses-St Witz	Parisienne de Distribution (PAULUS) (39)	Travail du métal et du plastique	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface,

Commune	Lieu-dit	Nom entreprise	Nature	Remarques
				sablage et métallisation ; traitement électrolytique, application de vernis et peintures) Fabrication, transformation et/ou dépôt des matières plastiques (PVC, polystyrène)
Fosses	Haie au Maréchal	MAES Michel (40)	Chaudronnerie, Tonnellerie	Tôlerie
Fosses	Rue Brossolette	Lago et Fils (41)	Dépôt de liquides inflammables	Hydrocarbures de type Carburant : fuel, essence, acétylène
Fosses	Centre commerciale de la Haute Grève	Gomon André (42)	Blanchisserie, Teinturerie	Blanchiment et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons
Fosses	Rue Barbusse	Viamis (43)	Garage	Ateliers, mécanique et soudure, carrosserie, peinture
Fosses	ZI Fosses-St Witz	Entreprise Bourdin et Chaussées (55)	Station service	
Fosses	ZI Fosses-St Witz	Ferro Eurostar (105)	Fabrication, Transformation et/ou dépôt des matières plastiques (PVC, polystyrène)	Moulage, trempage, polymérisation, application par pulvérisation
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	La Fleche Forezienne (44)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	Matériaux divers
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	Tyssenkrupp (57)	Industrie sidérurgie	Anciens bâtiments démolis- actuellement nouveau bâtiment PRD
Marly-la-Ville	ZI Moimont	Logidis/Ex prodim (33)	Entrepôt produits alimentaires	
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	Sogero ex Danzas (104)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	Bâtiments démolis –permis de construction en cours
Marly-la-Ville		Continental Panneaux	Dépôt de bois, papier, cartons ou matériaux combustibles analogues	Non localisé
Marly-la-Ville		France Télécom SA	Atelier d'accumulateur (PCB)	Non localisé
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	Katchoura	Broyage, concassage pierre	Non localisé
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	PDI France –Socité France Motors Automobiles Mazda (124)	Peinture, Atelier de réparation, entretien des véhicules, dépôts de liquides inflammables)	
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	Moncassin	?	Non localisé
Marly-la-Ville		Mory	?	Non localisé
Marly-la-Ville		Immobilière Ménélas Sarl	?	Non localisé
Marly-la-Ville	ZI Moimont I	VALEUR PIERRE 1 (13)	Entrepôts couverts	site permis de démolition
Saint Witz	ZI Fosses-St Witz	Prémaman (45)	Dépôt de liquides inflammables et production et distribution de chaleur	
Saint Witz	ZI Fosses-St Witz	Santé Beauté (46)	Fabrication produits de beauté	
Saint Witz	ZI Fosses-St Witz	Société Financière Rive Gauche (47)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	Fabrication, réparation et recharge de piles électriques

Commune	Lieu-dit	Nom entreprise	Nature	Remarques
Saint Witz	ZI Fosses-St Witz	Société Guéprin (48)	Fabrication, transformation et/ou dépôt des matières plastiques	Atelier de charge d'accumulateur Produits : Caoutchouc, Elastomères, Plastiques, polymères, Celluloid
Saint Witz	ZI Fosses-St Witz	Marceau Fabien (49)	Gestion d'infrastructure de transport	
Survilliers	Grande rue	DAF France (50)	Entreposage frigorifique ou non et manutention	Dépôt de liquides inflammables (fuel, essence, acétylène)
Survilliers	Rue de la Liberté	Cumin G. (51)	Garage	Dépôts de liquides inflammables (fuel, essence, acétylène) Ateliers mécanique et soudure Carrosserie, peinture
Survilliers	Rue de la Gare	Josse philipe (52)	Travail du métal	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)

V.4.2 Ouvrages souterrains

V.4.2.1 Ouvrages domestiques (enquête de terrain)

(Annexes 28)

Dans le cadre du recensement des activités et des sources potentielles de pollution du captage, une enquête a été effectuée auprès des habitants avec le concours des mairies de Fosses et de Marly. Cette enquête devait essentiellement permettre l'identification des cuves à fuel dans le secteur ainsi que des caves et parkings souterrains.

Tableau 21: Résumé de l'enquête

	Nombre de questionnaires envoyés *	Nombre de réponses	Parking/cave souterrain(e)	Cuve à fuel
Marly-la-ville	≈70	45	9 dont un(e) non localisé(e)	8
Fosses	≈170-190	33	7	1

*Estimation des mairies

Tableau 22 : Cuves à fuel recensées

Commune	Adresse	Contenance	Situation
Fosses	6 chemin de Senlis	3 000 l	A l'extérieur, enterrée, à double paroi pas de précision concernant la présence d'un bac de rétention
Marly	3 allée des Frênes	1 500 l	Aérien Pas de double paroi, ni bac de rétention
	3 Av H. Barbusse	3 000 l	A l'extérieur, enterrée Pas de bac de rétention
	19 Av H. Barbusse	3 000 l	A l'extérieur, enterrée, pas de précision supplémentaire

Commune	Adresse	Contenance	Situation
	69 rue Roger Salengro	3 300 1	Enterrée Aucune autre précision sur la nature de la cuve
	19 allée des Charmes	5 000 1	A l'extérieur, double paroi Aucune autre précision
	Rue Roger Salengro (N° de la rue inconnu)	3 500 1	A l'extérieur, enterrée, double paroi, bac de rétention
	17 allée des Chênes	?	A l'extérieur Aucune précision sur la nature de la cuve
	?	6 000 1	A l'extérieur, enterrée

Un recensement des raccordements au réseau gaz non nominatif, ni exhaustif a été fait par la mairie de Marly-la-Ville et de Fosses par le biais de ERDF.

Il en ressort que de nombreuses habitations ne sont pas raccordées aux réseaux gaz des communes. Les habitations des quartiers Nord de Fosses aux alentours des captages AEP de la commune sont plus récentes que les habitations qui situées aux alentours des captages AEP de Marly-la-Ville et sont en conséquent plus nombreuses à être reliées au réseau gaz.

Les habitations non raccordées peuvent être alors alimentées par fuel et peuvent potentiellement posséder des cuves à fuel.

Tableau 23: Recensement des raccordements au réseau de gaz dans le périmètre de l'enquête

Commune	Adresse	Nombre d'habitations concernées (d'après cadastre)	Nombre d'abonnés raccordé au réseau	Nombre potentiel de cuves à fuel
Marly-la-Ville	Allée des Chênes côté pair du n°2 au n°20	10	4	6
	Allée des Chênes côté impair du n°1 au n°31	16	12	4
	Allée des Fresnes (n°1 à n°17)	17	10	7
	Allée des Charmes (n°1 à n°19)	19	13	6
	Allée des Hêtres	10	5	5
	Rue Victor Hugo (n°1 à n°22)	22	3	19
	Allée des Cornouilliers	14	9	5
	Rue Roger Salengro (n°44 au 66 et n°67 à n°73)	17	16	1
	Rue Laverdure côté pair n°4 à 8 et côté impaire n°1 à n°3)	11 ?	11	0
	Rue de la Fontaine de Rocourt	9	3	6
Rue Henri Barbusse côté impair du n°3 au n°33	16	11	5	
Fosses	Av Henri Barbusse (jusqu'au n°202 côté pair)	?	62	?
	Rue du Grand Tremblay (du n°2 au n°26 côté pair)	0	0	0
	Av Léonard de Vinci (du n°1 au N°24 côté pair et impair)	24	24	0
	Allée Raphaël	9	9	0
	Allée Latour	7	7	0
	Place de la Thuilerie	28 ?	28	0 ?

Commune	Adresse	Nombre d'habitations concernées (d'après cadastre)	Nombre d'abonnés raccordé au réseau	Nombre potentiel de cuves à fuel
	Impasse des petits carreaux	2	2	0
	Rue de la vigne (N° 32 à 36)	4	4	0
	Square d'Alsace	66	62	4
	Rue des Flandres	7	5	2
	Square Picardie	19	16	3
	Square de Lauraguais	21 ?	21	0 ?
	Rue Racine	17	17	0
	Rue Victor Hugo	43	43	0
	Rue de la Fontaine	24	24	22
	Rue du Muguet (A partir du n°30)	13 ?	7	6 ?
	Av Camille Laverdure (N° à partir de 107)	23 ?	16	7 ?
	Av du Maréchal Foch	36	9	27
	Rue Beau Séjour	0	0	0
	Rue du beau point	10	1	9
	Rue Bel Air	10	3	7
	Chemin de Senlis	3 ?	3	0 ?

V.4.2.2 Forages et sondages

Il s'agit d'ouvrages qui ne sont pas ou plus exploités ou rebouchés. (Annexe 24)

Tableau 24: Ouvrages (puits, forages abandonnés) sur le secteur

Numéro	Lieu	Nature	Profondeur (m)	Date des travaux	Etat	Usage	Horizons concernés
01534X0055/CT0019	Fosses	Sondage	62	1984	rebouché	Recherche hydrocarbure	Lutétien/Cuisien
01541X0007/P	Fosses	Forage	54,3	1909	colmaté	Eau industrielle	Nappe Lutétien/Yprésien
01541X0017/P	Fosses	Forage	76	1929	colmaté	Eau industrielle	Nappe Lutétien/Yprésien
01541X0001/P	Fosses	Forage	60		colmaté	Eau industrielle	Nappe Lutétien/Yprésien
01534X0029/F	Fosses	Forage	20	1964	Non exploité	Eau agricole	Nappe Lutétien/Yprésien
01541X1046/PS1	Chapelle-en-Serval	Sondage de reconnaissance	10	1954	-	Voie ferrée	Lutétien
01541X1047/A	Chapelle-en-Serval	Tranchée	12,55	-	-	Voie ferrée	Lutétien
01541X1044/SL007	Chapelle-	Forage	120	1990	rebouché	Recherche	Lutétien/Cuisien/

Conseil Général du Val d'Oise – Périmètres de protection des captages
 Bassin versant de l'Ysieux – Captages de Fosses et Marly La Ville(95)
 Phase 2 : Etude d'environnement

Numéro	Lieu	Nature	Profondeur (m)	Date des travaux	Etat	Usage	Horizons concernés
	en-Serval					hydrocarbure	Sparnacien/Coniacien
01541X0072/CT0020	Survilliers	Forage	80	1984	rebouché	Recherche hydrocarbure	St Ouen/Beauchamp/Lutétien/Cuisien
01541X0014/F2	Survilliers	Forage	190	1916	comblé en 1947	Eau industrielle	Nappe Lutétien/Yprésien
01541X0041/F1	Survilliers	Forage	160,9	1929	Ensablé vers 1949	Eau industrielle	Nappe Lutétien/Yprésien
01541X0015/F2	Survilliers	Forage	109	1940	Ensablé	Eau industrielle	Nappe Lutétien/Yprésien
01541X0009/S8	Survilliers	Sondage	6	1946	-	-	Ludien
01541X0043/S1	Survilliers	Sondage	30	1967	-	-	Ludien/St Ouen
05141X0077/LT0031	Survilliers	Forage	79	1984	rebouché	Recherche d'hydrocarbures	St Ouen/Beauchamp/Lutétien
01541X0008/F	Survilliers	Forage	73	1885	Non exploité	Eau industrielle	St Ouen/Beauchamp/Lutétien
01541X0082/CT0073	Saint Witz	Forage	40	1986	rebouché	Recherche hydrocarbure	St Ouen/Beauchamp/Lutétien
01541X0085/CT0087	Saint Witz	Forage	42	1986	rebouché	Recherche hydrocarbure	St Ouen/Beauchamp/Lutétien
01541X0070/CT0021	Saint Witz	Forage	78	-	rebouché	Recherche hydrocarbure	St Ouen/Lutétien/Cuisien
01541X0026/C	Saint Witz	Sondage de reconnaissance	11,95	-	-	-	Beauchamp
01541X0019/SG5	Saint Witz	Carottage	76	1957	-	-	Lutétien/Yprésien
01541X0084/CT0086	Marly	Forage	42	1986	rebouché	Recherche d'hydrocarbures	St Ouen/Beauchamp/Lutétien
01534X0065/CT0075	Marly	Forage	60	1986	rebouché	Recherche d'hydrocarbures	St Ouen/Beauchamp/Lutétien/Cuise
01541X0076/CT0030	Marly	Forage	60	1984	rebouché	Recherche d'hydrocarbures	St Ouen/Beauchamp/Lutétien/Cuise
01541X0025/S	Marly	Sondage	10	1907		Voie ferrée	Beauchamp
01541X0056/S	Marly	Sondage	77	1988	rebouché ?	Eau industrielle	Nappe Lutétien/Yprésien
01541X0078/LT0057	Marly	Forage	85	1984	rebouché	Recherche	Lutétien/Cuisien/Sparnacien

Numéro	Lieu	Nature	Profondeur (m)	Date des travaux	Etat	Usage	Horizons concernés
						d'hydrocarbures	
01541XXX0056/S	Marly	Forage	77	1988	Non trouvé	Eau industrielle	Nappe Lutétien/Cuisien
N1	Fosses	Forage	-	-	-	Reconnaissance	Nappe Lutétien/Cuisien

Lors de la phase d'enquête auprès des particuliers, des puisards servant d'exutoires d'eaux pluviales notamment ont été recensés autour des captages.

Tableau 25: Recensement des puisards à proximité des captages

Commune	Adresse	Profondeur (m)	Diamètre (m)	Margelle	Utilisation/Etat
Fosses	8 rue du Bel Air	?	1	15 cm/TN	Exutoire EP
	18 avenue Léonard de Vinci	2	1	Pas de margelle	Exutoire EP
Marly	3 Allée des Frênes	2,5	0,80	-	Sec
	22 rue Victor Hugo	5	1	-	Exutoire EP
	65 rue Roger Salengro	4	1	1 m/TN	Exutoire EP/Jardin
	Rue Roger Salengro (N° inconnu-non localisé)	3,5	1	-	Jardin
	Adresse inconnue	2	0,85	0,50/TN	Sec
	8 allée des Charmes	-	-	-	Exutoire EP

V.4.2.3 Carrières

(Annexe 30)

Sur le secteur, plusieurs carrières ont été recensées. La plupart sont des carrières souterraines anciennes.

V.4.2.3.1 Carrières abandonnées

Sur la commune de Marly, la plus grande carrière d'une superficie d'environ 35 hectares entre 3 et 25 mètres de profondeur est située au lieu-dit de la Sablonnière. Elle rejoint l'ancienne carrière de La Garenne d'une superficie de 5 000 m² qui s'étend sous la zone pavillonnaire au Nord.

La vulnérabilité que représente ces anciennes exploitations concerne essentiellement des mouvements de terrain ou effondrements et représentent un danger pour les constructions potentiellement situées au-dessus. Le POS de Marly-la-Ville intègre les mesures restrictives ou l'interdiction de construire dans les zones exposées signifiées. Ces carrières exploitaient les sables de Beauchamp ou le calcaire du Lutétien. Aucune n'exploitait le gypse.

V.4.2.3.2 Carrière en activité

Une seule est actuellement en activité : il s'agit de la carrière à ciel ouverte de Sablons située sur les Côtes de la Guépelle sur la commune de Saint Witz. Celle-ci est exploitée par la Société Routière de l'Est Parisien.

Les secteurs Nord et Ouest de cette carrière en activité ont été antérieurement exploités et remis en état. L'exploitation de ces carrières ont débuté en 1972.

Aucune nappe n'est présente sur le site (examen des flancs de carrière en 1995 et 2005), l'extraction se fait sans pompage d'exhaure.

Il n'y a aucun traitement sur le site, le remblaiement est réalisé en matériaux stériles. Il n'y a pas de stockage d'hydrocarbures sur le site ; le ravitaillement s'effectue par citerne, limité à la plate-forme enrobée située à l'entrée de la carrière, entourée par un caniveau permettant la récupération totale des eaux ou des liquides résiduels. Les eaux sanitaires sont collectées dans une cuve étanche vidangée régulièrement. Un système de dérivation empêche les eaux de ruissellement d'atteindre la zone en exploitation à la périphérie de la zone. La qualité des eaux souterraines est contrôlée par un réseau de surveillance.

La remise à l'état est coordonnée à l'exploitation. Elle consiste en un retour à des espaces agricoles et à des plantations destinées à reconstituer de petits boisements. Afin de contrôler les écoulements, un bassin de capacité 3 000 m³ sera réalisé dans la partie basse du site ; il permettra de collecter la totalité d'une pluie d'intensité normale et d'écarter partiellement les écoulements liés à une pluie décennale. Les évacuations seront assurées par les fossés entourant le site.

Tableau 26: Inventaire des carrières

Numéro d'identification	Lieu	Profondeur	Etat	Utilisation	Horizons concernés
01534X0027/C	Fosse	19,2	Remblayée	Carrière	Calcaire + Sables ?
IDF9502812	Marly La Salonnaire- Garenne	-	Remblayée	Carrière + décharge	Beauchamp + Lutétien
X	Marly	-	Remblayée	Carrière + décharge	Beauchamp
XX	Marly-Moimont I	-	-	-	-
01541X0027/C	Saint Witz	5,92	Remblayée	Voie ferrée	Beauchamp
01541X0045/C	Saint Witz	15	Remblayée	Carrière	Beauchamp
IDF9503680	Saint Witz	15	Exploitation	Carrière	Beauchamp

V.4.3 Décharges, déchèteries

(Annexe 30)

V.4.3.1 Présentation des décharges

Sur la zone d'étude, trois décharges sont recensés dont une est encore en activité.

La déchetterie permet le remblaiement d'une ancienne carrière, située sur les côtes de Guépelle sur la commune de Saint Witz et reçoit principalement les Déchets Industriels Banals. Elle existe depuis 1976 (date exploitation carrière).

Les deux autres décharges répertoriées sont situées aux lieux-dits Bois Maillard et Bois de Fosses, sur la commune de Marly-la-Ville. Cette dernière sera détaillée dans le paragraphe suivant.

La première date d'activité du site de Bois Maillard est en 1973 et a pris fin en Avril 2004. L'activité principale de cette déchetterie était les Déchets Industriels Banals. Actuellement, la décharge a laissé place à une zone agricole.

V.4.3.2 Décharge Genestraye

Les captages de Marly, les plus proches de la décharge, se trouvent en amont hydraulique de la décharge de Genestraye et le bassin d'alimentation défini en phase 1 n'inclut pas la décharge. Les écoulements souterrains se dirigent vers la rivière. Les eaux pompées au niveau des captages ne montre aucune pollution issue de cette décharge.

Site et études antérieures

Le site de Genestraye au lieu-dit « Bois de Fosses », regroupe une ancienne carrière souterraine de calcaire et une ancienne exploitation en surface de sablons. Elle a été remblayée entre 1967 et 1976 par des déchets d'origines très diverses (ordures ménagères, DIB-DIC, déchets d'hôpitaux, etc.).

La superficie approximative de la zone ainsi remblayée est de l'ordre de 23 ha. Le volume de déchets enfouis a été estimé à 2 250 000 m³. Parallèlement au remblaiement de surface, divers déchets liquides (boues de stations d'épuration, liquides de rinçage, déchets huileux d'ateliers, résidus de vidange de soutes à kérosène) ont été déversés dans les puisards se trouvant sur le site et communiquant avec la partie souterraine de la carrière.

Une étude menée par le Laboratoire Régional de l'Ouest Parisien en 2003 a permis de montrer que la qualité des eaux de la source Saint Ladre, située en contrebas était altérée par l'infiltration des eaux polluées provenant de la décharge. Les analyses physico-chimiques effectuées sur les eaux de la Source montre une forte pollution en sels ammoniacaux dégradant ainsi la qualité du cours d'eau de l'Ysieux qu'elle alimente. Par ailleurs une autre zone de résurgence de la nappe Lutétien-Yprésien a été localisée en aval du site à l'Ouest de la source de St-Ladre. Toutefois celle-ci n'est pas touchée par cette pollution.

Un diagnostic approfondi a été réalisé en 2006. Suite aux fouilles à la pelle mécanique et aux sondages destructifs, la nature et l'épaisseur de la couverture ont été déterminées. Il s'agit d'une couverture limoneuse parfois mélangée avec des déchets inertes, l'épaisseur maximale est d'un mètre. Sur certaines zones, la couverture est quasi inexistante. Le substratum de la décharge est constitué de calcaire plus ou moins dégradé, lorsqu'il est atteint par sondage.

Une zone saturée de lixiviats jusqu'à 4 mètres d'épaisseur a été découverte au contact décharge/substratum.

Le défaut de couverture sur les déchets entraîne un lessivage des déchets la formation accrue de lixiviats. L'absence de fond étanche et de drainage de ces lixiviats permet leur infiltration dans les terrains sous-jacents et vers la nappe.

L'étude géophysique effectuée lors du diagnostic approfondi de la décharge a révélé des zones de fracturations verticales dans le calcaire pouvant alors permettre l'infiltration des lixiviats en profondeur. Les analyses réalisées sur les déchets, les lixiviats et la nappe ont montré que des flux de lixiviats rejoignent la nappe et que ces transferts verticaux s'effectuent notamment dans la zone effondrée (en partie Nord du site).

Descriptions des déchets et des lixiviats

La mise en place des déchets aurait été menée du Sud vers le Nord, plaçant les déchets les plus récents à proximité de la rivière.

On peut distinguer deux types de déchets :

- les déchets de couleur brune qui sont hors d'eau et présentent un état de dégradation avancée, les métaux y sont moins présents car déjà lessivés,
- les déchets noirs riches en polluants (métaux et BTEX, HAP) qui sont noyés dans les lixiviats.

Les analyses effectuées sur les déchets situés dans les galeries de la carrière confirment leur origine industrielle. Ils sont constitués de déchets inflammables et toxiques, représentés en grande partie par des hydrocarbures, des métaux dont certains toxiques (arsenic, chrome, nickel, plomb) ainsi que des BTEX et HAP. Ces substances ont été retrouvées dans la nappe à l'état de traces. La mobilité de ces déchets est nulle en l'absence de ruissellement actif les lessivant. Cependant en raison de la présence de solvants chlorés, il est possible d'avoir des sources polluantes non repérées situées dans le sous-sol de la carrière.

Certaines galeries de la carrière souterraine sont encroûtées, des dépôts de boues noirâtres d'hydrocarbures y sont retrouvés. Dans certaines zones souterraines, un goutte à goutte intermittent et indépendant des pluies se produit ; il s'agirait d'une percolation issue des déchets sus-jacents.

Les mesures de méthane et de la température au cœur de la décharge montre une bioactivité encore d'actualité malgré l'âge des déchets les plus anciens. Cette dégradation retardée des déchets pourrait être due à l'ennoyage du fond du site par les lixiviats.

L'analyse des lixiviats montre la présence de métaux (Arsenic, Chrome, Cuivre, Plomb, Zinc, Manganèse) et BTEX, marqueurs d'une origine industrielle ainsi que des nitrites (0,17 mg/l) et de l'ammonium (540 mg/l).

Analyses de la qualité des eaux et extension de la pollution

En aval du site, trois piézomètres ont été installés afin d'évaluer l'impact de la décharge sur les eaux souterraines. Les nitrites sont fortement représentés (à l'aplomb de la décharge 120 mg/l ; en aval 28 à 47 mg/l). Les métaux sont beaucoup moins présents que dans les lixiviats. Seules subsistent des traces de Cuivre (de 0,02 à ,11 mg/l) et de Fer (de 0,05 à 2,3 mg/l) dont la teneur est supérieure à la norme de potabilité et de manganèse.

En revanche, des solvants chlorés que l'on ne trouvait pas dans les lixiviats sont détectés en quantité significative (trichloréthylène, de 56 à 58 µg/l et tétrachloroéthylène, de 5,1 à 7,5 µg/l). L'origine de ces substances pourrait être dû à des déchets de type Déchets Industriels Spéciaux (DIS).

Les analyses d'eaux superficielles sur la source Saint Ladre, les points de collectes des émergences diffuses de la nappe et sur l'Ysieux montrent une pollution en métaux (chrome, cuivre, nickel, fer), le trichloroéthylène est présent également. La pollution est retrouvée jusqu'à la maison de retraite de Bellefontaine à 1,5 kilomètres environ à l'aval du site. Le panache de pollution est vraisemblablement aussi large que le site et aurait une direction orientée du Sud-Est vers le Nord-Ouest.

Les prélèvements de nappe, des sources et d'eau superficielle ont révélé des dépassements de la limite réglementaire des eaux destinés à la consommation humaine.

V.4.4 Cimetières

Les cimetières peuvent présenter un risque réel de contamination des eaux souterraines. Les principaux contaminants concernés sont les nitrates/nitrites et les micro-organismes pathogènes ainsi que le formaldéhyde.

Les communes disposent toutes d'un cimetière, ceux-ci se situent vers le vieux centre de la ville. Le cimetière de Fosses n'est pas inclus dans le périmètre d'investigation et se situe à l'ouest du hameau Le Cottage. Le cimetière de Marly quant à lui se situe entre les deux secteurs urbanisés de la commune et se trouve dans le bassin d'alimentation des captages de Marly. Le cimetière se trouve à mi-coteau et désaxé par rapports aux écoulements souterrains arrivant aux forages. Par ailleurs, le toit de la nappe est suffisamment bas pour que les eaux souterraines n'atteignent pas le cimetière.

Le cimetière de Survilliers se trouve en amont hydraulique des captages de Fosses.

Par ailleurs, la chimie des eaux des captages de Marly et Fosses ne montrent pas la présence des contaminants cités ci dessus.

V.4.5 Dissolution du gypse

D'après le Dossier Départemental des risques majeurs du Val d'Oise, seules les communes de Survilliers et Saint Witz sont concernées par le risque de dissolution du gypse en milieu urbain pour Saint Witz et en milieu non urbain pour Survilliers. Les zones de gypse sur ces communes sont localisées plus à l'Est, hors de la zone d'investigation.

V.5 Transports de matières dangereuses

(Annexe 31)

Le risque est représenté par le transport de ces matières par voies routières, ferroviaires ou de canalisations. Les principaux dangers sont l'explosion, l'incendie, la dispersion dans le sol, l'eau et l'air.

V.5.1 Oléoduc-gazoducs

Les communes de la zone d'investigation ne sont pas concernées par le passage de pipeline. Le transport par canalisations des gaz combustibles (gazoducs) concerne les communes de Survilliers et de Marly-la-Ville (DN 100, DN 70). Au Nord et à l'Ouest de la zone d'étude passe une canalisation de transport de gaz naturel (DN 900 et DN 750).

Aucun accident ou incident notable n'est intervenu sur ces communes. Les canalisations de transports relèvent de législations et de réglementations spécifiques dont l'application est contrôlée par les DRIRE et le Ministère de l'Industrie.

V.5.2 Réseau ferroviaire

Le transport ferroviaire du Val d'Oise est principalement affecté au transport de voyageurs. Le transport de matières dangereuses sur la ligne Creil-Argenteuil-Survilliers représente un volume modeste et est essentiellement constitué de produits chimiques (chlore, acide...) et de gaz liquéfiés.

Le transport ferroviaire est soumis au règlement international pour les transports de matières dangereuses par voies ferrées.

V.5.3 Réseau routier

Marly-la-Ville, Fosses, Survilliers et Saint Witz sont concernées par un trafic de matières dangereuses par voies routières. Il s'agit de la RN17 (DDRM 95 et DICRIM de Marly), et de la RD922 qui traverse Fosses et Marly (DDRM de Fosses). Le trafic sur ces voies est important du fait des ZAC avoisinantes et de la proximité de l'Aéroport international Roissy Charles de Gaulle et de sa zone de fret.

Le transport par route est soumis à la réglementation « accord européen sur le transport de matières dangereuses par route ». La prévention repose sur des réglementations strictes imposées aux transporteurs qui concernent les caractéristiques des véhicules, la signalisation, leur circulation et la qualification des entreprises et conducteurs.

Afin de limiter les impacts d'une éventuelle pollution des eaux et des sols, notamment pour la RN17, des fossés étanches et des bassins de rétention équipés de séparateurs d'hydrocarbures devraient être présents de part et d'autre le long de cette voie.

VI Activités agricoles

VI.1 Collecte des données

Les informations présentées dans la suite de ce paragraphe sont issues des services administratifs de la mairie, DDAE, DDSV, SRISE et l'INSEE complétées avec les données de la Chambre d'Agriculture interdépartementale d'Ile de France.

VI.2 Données agricoles du RGA

Les données du recensement général agricole (RGA) ont été obtenues auprès des services SRISE de l'Ile de France.

En application de la loi sur le secret statistique, lorsque les effectifs à renseigner tombent sous le seuil de 3 unités, ils ne sont pas communiqués (c).

Le tableau synthétique ci-après synthétise les principales données d'après le recensement de 2000 (*Source* : AGRESTE).

Tableau 27:Données principale du RGA en 2000

	Surface de la commune (ha)	Nombre d'exploitations	Surface agricole utilisée communale (ha)	Surface agricole utilisée d'exploitation (ha)	Superficie céréale (ha)s	% céréales	Surface fourragère principale (ha)	% fourragère	Légume sec et protéagineux (ha)	% légumes secs	Légumes frais (ha)	% légumes frais
Marly-la-ville	862	7	479	882	510	58	c	c	72	8	c	c
Fosses	331	c	136	c	c	c	c	c	c	c	0	0
Survilliers	538	c	304	c	c	c	0	0	c	c	0	0
St Witz	766	0	437	0	0	0	0	0	0	0	0	0

% par rapport au SAU (Surface Agricole Utilisée)

L'occupation des sols de la commune de Marly-la-Ville est à dominante rurale avec une grande partie du territoire destinée à l'agriculture. Les parcelles agricoles de la commune de Fosses se situent à l'Ouest, hors du bassin d'alimentation des captages.

Les parcelles d'une même exploitation peuvent être réparties sur plusieurs communes, sur Saint-Witz, les parcelles agricoles sont cultivées par un ou des exploitants n'habitant pas sur la commune.

Il n'y a pas d'élevage sur ces communes mais sur la commune de Marly-la-ville, une ou plusieurs exploitations possèdent des volailles. Ces élevages concernent de faibles effectifs.

Les céréales représentent presque la totalité des cultures. Les autres cultures concernent principalement la betterave et le maïs.

Les agriculteurs de Marly-la-Ville, Fosses et Survilliers font de la culture industrielle (27% en 2002 des terrains agricoles des exploitants sur Marly-la-Ville, données non communiquées pour les autres communes).

Il n'existe pas d'exploitation avec des activités particulières (fleurs, vignes...).

VI.3 Rotations des cultures et couvertures des sols en hiver

(données de la Chambre d'Agriculture)

Les productions cultivées sur la zone sont les suivantes :

- Céréales
- Maïs
- Betteraves
- Oléoprotéagineux

Les exploitations du secteur pratiquent deux types de rotation ; la première est une rotation sur 6 ans du type Blé/Betteraves/Blé/Colza/Blé/Mais, la seconde sur 8 ans pour 75% des exploitations est du type Blé/Betteraves/Blé/Colza/Blé/Mais/Blé/Pois ou Féverole.

VI.4 Fertilisants utilisés

Les itinéraires de fertilisation en fonction des cultures sont indiqués dans les tableaux suivants.

Tableau 28: Apports pour la culture de Blé

Azote			P ₂ O ₅	K ₂ O	Autre
1er apport (fin février)	2ème apport (fin mars)	3 ^{ème} apport (fin avril)	0 unité		40 u SO ₃ /ha
50 uN/ha	100 uN/ha	50 uN/ha			

Tableau 29 : Apports pour la culture de maïs

Azote	P ₂ O ₅	K ₂ O
150 uN/ha	60 u/ha	60 u/ha

Tableau 30 : Apports pour la culture de betteraves

Azote	P ₂ O ₅	K ₂ O	Autre
130 uN/ha	100 u/ha	200 u/ha	50 u SO ₃ /ha 60 u MgO/ha

Tableau 31 : Apports pour la cultures de Pois ou de Féveroles

Azote	P ₂ O ₅	K ₂ O
30 uN/ha	60 u/ha	60 u/ha

Tableau 32 : Apports pour la cultures de Colza

Azote		P ₂ O ₅	K ₂ O	Autre
1er apport (fin février)	2ème apport (fin mars)	60 unités/ha	60 unités/ha	60 u SO ₃ /ha
80 uN/ha	100 uN/ha			

VI.5 Conventions/Contrats d'Agriculture durable

Il n'y a pas d'exploitations ayant des contrats de type environnementaux.

VI.6 Exploitations agricoles

(Annexe 32)

Le recensement des exploitations agricoles concerne les sièges d'exploitation implantés dans l'emprise du bassin d'alimentation. Certaines parcelles du bassin sont rattachées à des exploitations dont le siège se situe hors du bassin, ces dernières ne font pas l'objet de cette étude. Les données sont issues entre autre de la DDEA du Val d'Oise et des communes.

Sur la commune de Marly, cinq exploitations de différents types (EARL, SCEA...) sont recensées et font de la cultures céréalières et industrielles

Le nombre d'exploitations recensées ci-avant est différent du nombre d'exploitations recensées par commune dans le RGA. Cette différence est liée à deux paramètres :

- les données ne concernent pas la même époque : 2000 pour le RGA, 2008/2009 pour le recensement précédent;
- seules les exploitations situées à l'intérieur du périmètre sont comptabilisées ici.

VI.7 Champs Renaud

Au niveau du Champs Renaud situé juste en amont hydraulique de SAPEFO 1, sur la commune de Chapelle-en-Serval, il existe deux hangars. Le premier hangar semble laissé à l'abandon. Le second hangar appartient à un agriculteur. Celui-ci possède et cultive les champs situés sur « La voirie de Beaumont » au Nord du captage.

Cet hangar sert de stockage des cultures (blé, céréales) et de rangement agricole (tracteur, matériels divers...). Il y a également un petit atelier de bricolage.

Il existe une pièce à part avec cuvette étanche de 45 m³ pour récupérer les potentielles fuites, où sont stockés temporairement les produits phytosanitaires.

Une cuve à fuel de contenance de 20 000 l est présente sur le site. Celle-ci est aérienne, à double paroi et possède un bac de rétention.

Sur les champs cultivés au Nord, la rotation des cultures s'organise sur un cycle de 4 ans de type : Blé/ Betterave/Colza/Mais.

L'exploitant agricole sur l'ensemble de son exploitation pratique l'agriculture raisonnée.

La Police de l'eau de l'Oise n'a pas de traces relatant des épandages de STEP dans le secteur de Chapelle-en-Serval (sous réserve de l'actualisation des fichiers).

VII Pollutions recensées dans le secteur

VII.1 Décharge Genestraye

Cf paragraphe V.4.3.2

L'infiltration des lixiviats issus de cette décharge vers la nappe en aval du site a été constaté jusqu'à la rivière de l'Ysieux par le bais de résurgence de la nappe qui se jette par gravité dans des petits bassins avant d'atteindre l'Ysieux vers le Hameau de Saint-Ladre.

VII.2 Champs Renaud

Cet incident nous a été signalé suite à une visite sur le forage de SAPEFO 1 avec un technicien de VEOLIA.

Au niveau du hangar agricole situé à proximité de SAPEFO 1, il y a quelques années un acte de vandalisme a été commis sur une cuve contenant des actifs pour le traitements des cultures. Suite à cette fuite, les pompages ont été momentanément arrêtés.

Une dépollution du site a été effectuée. Les terres ont été excavées puis stockées afin d'être épandues petit à petit sur les champs. Un terrassement a été effectué sur 1,5 mètres d'épaisseur.

VII.3 Incendie d'un entrepôt à Marly-la-Ville

Un incendie a eu lieu au niveau des cellules stockant des balles d'ouates de cellulose en Août 2000 dans un entrepôt dont une partie servait d'atelier de fabrication de papier à usage sanitaire. Cet incendie s'est propagé au niveau de cellules abritant des produits agro-pharmaceutiques et des aliments pour animaux. Les eaux d'extinction (1 500 m³) chargées en produits phytosanitaires, détergents et savon sont recueillies dans un bassin d'orage non étanche, polluant ainsi les terres du bassin et menaçant la nappe et les captages situés en aval du site. Le pompage puis le stockage et le traitement de ces eaux ont été rapidement mis en place. Deux piézomètres ont été placés en aval du site afin de permettre un suivi de la qualité de la nappe.

VII.4 Cessation d'activité de Thyssenkrupp à Marly-la-Ville

En 2000, un diagnostic initial de pollution a été effectué sur le site de l'ancien entrepôt de Thyssenkrupp (numéro 57 sur l'Annexe 25). Les analyses ont mis en évidence la présence dans le sol d'hydrocarbures, HAP, BTEX et métaux lourds type Arsenic, Chrome, Plomb, Cuivre, Nickel, Zinc. Suite à ces découvertes, deux piézomètres ont été implantés, l'un de 27 mètres (resté à sec) ; l'autre de 34 mètres afin de vérifier la qualité de la nappe au droit du site. Les recherches ont porté sur l'Arsenic, le cadmium, le Chrome, le Cuivre, le Mercure, le Nickel, le Plomb, le Zinc, les Hydrocarbures totaux, BTEX et les HAP. Aucun impact a été relevé sur la nappe hormis des traces de Chrome.

Un diagnostic complémentaire a permis de mettre en évidence que la contamination des sols de ces divers polluants ne concernait que les couches superficielles sur 1 mètre d'épaisseur environ.

VII.5 NCS Pyrotechnies anciennement la Cartoucherie

VII.5.1 Généralité

Le site existe depuis 1903. Il fabriquait essentiellement du matériel militaire jusqu'en 1991 date de l'arrêt définitif de cette activité. L'activité automobile à grande échelle débute à compter de 1996.

Dans le cadre de ses activités, la société est amenée à stocker des poudres et explosifs provenant en partie de l'extérieur mais également fabriqués sur place, qui sont ensuite stockés sur le site avant expédition. Les principaux explosifs fabriqués ont été ou sont encore le fulminate de mercure, l'azoture de plomb, le trinitrosisorcianate de plomb et le tetrazene. Les différentes production et ateliers de traitement de surface généraient des eaux résiduaires chargées en Mercure, Plomb, Chrome. La fulminaterie n'est plus exercée depuis 1984.

VII.5.2 Contexte

Depuis sa création, la Cartoucherie a fait l'objet de nombreux contrôles, visites et arrêtés, essentiellement focalisées sur les risques pyrotechniques. A partir de 1979, des mesures sur les effluents et les boues ont été réalisées en lien avec le mercure.

Pendant des années, les eaux usées de l'industrie ont été rejetées sans traitement dans l'enceinte de l'usine, soit dans des fossés soit dans des bassins. Depuis 1979, l'usine est raccordée au réseau communal des eaux usées afin de valoriser les boues pour l'épandage agricole. La station a décelé une teneur anormale de Mercure dans les boues provenant de la Cartoucherie.

VII.5.3 Etude pollution en 1981

Suite à la détection des teneurs anormales, des investigations ont été menées sur le site et une pollution a été découverte au niveau du captage de l'industrie. Celui-ci a été rechemisé afin de réaliser une bonne étanchéité empêchant les infiltrations de surface en direction de la nappe. Malgré tout, la teneur des éléments polluants restait importante voire augmentait. Des investigations menées par le BRGM ont été effectuées, notamment des prélèvements sur les eaux superficielles au niveau du Bois Maillard à Marly situé à l'aval, au niveau du déversoir près de Hameau de Saint-Ladre et sur un bassin situé sur le site de la Cartoucherie. Des prélèvements ont été effectués à l'exhaure de forages : celui de la Cartoucherie, sur les Puits N°1 et Puits N°2 de Marly-la-Ville, SAPEFO 1 et SAPEFO 2 de Fosses, sur les deux anciens captages de Survilliers et sur le captage de l'aire de Vémars.

Les résultats des analyses montrent que seules les eaux du forage de l'usine sont contaminées ainsi que les terrains de l'usine.

La pollution est constituée par du Mercure, du Plomb et du Chrome. La pollution au Mercure au droit du site est généralisée dans le premier mètre. Au delà du premier mètre les concentrations diffèrent selon les zones où des épandages ont été effectués ; le Mercure atteint des profondeurs de plus de 7 mètres. La teneur en Chrome montre des analogies avec celui du Mercure. Le Plomb quant à lui est présent sur l'ensemble du site sur 4 mètres de profondeur, et serait dû à une pollution d'origine aérienne.

VII.5.4 Etude pollution en 1985

Dans le but de localiser la pollution par le Chrome, une série de prélèvements a été effectuée au voisinage de l'usine. Seules les eaux du forage utilisées sont fortement atteintes ;

les points d'observation les plus proches ont tous des teneurs très faibles en Chrome. La pollution serait restée dans les niveaux superficiels, circonscrite au voisinage des lieux d'épandage sans dispersion par les écoulements horizontaux. Il est possible que les éléments polluants aient été piégés par adsorption sur les particules argileuses des terrains superficiels.

VII.5.5 Dépollution

Les arrêtés préfectoraux du 12 septembre 1983 et du 3 décembre 1991 ont imposé à la société un programme de résorption des terres polluées par les métaux lourds. Les travaux de pollution ont commencé en 1992 et se sont terminés en 1994.

Des travaux d'excavation des terres contaminées, le curage des fosses interne et périphériques ont été effectués. Les terres polluées ont été éliminées en décharge de classe 1 à Villeparisis.

En outre, un pompage des eaux de la nappe destiné à fixer la nappe localement polluée par le Chrome a été mis en place sur le site. Les analyses effectuées sur les captages d'eau potables voisins n'ont pas montrées de migration de la pollution.

En 2005, un contrôle a montré que les eaux de pompage, rejetées dans le réseau communal d'eaux usées, présentaient des teneurs en Chrome supérieures (1,1 mg/l à 1,7 mg/l relevés en 2006) à la valeur limite imposée par l'arrêté préfectoral (1 mg/l). Ce Chrome présent n'était plus sous la forme hexavalente comme dans les années 1980.

En outre, NCS va transformer sa production afin de ne plus avoir à utiliser de plomb dans ses process.

VII.6 Cyanures

Sur les forages de Fosses, des teneurs en cyanures sont mesurées de façon constante depuis 1998.

Le cyanure est utilisé dans différents domaines d'application, notamment dans le traitement de surface des métaux, dans les industries chimiques du plastique et du caoutchouc. Aucune industrie n'est située en amont immédiat des forages de Fosses.

Selon les sites nationaux de BASIAS et BASOL et d'après la DRIRE, aucune ICPE à autorisation ayant pu ou utilisant du cyanure dans leur process n'est connue ou référencée dans le secteur. Des recherches ont également été effectuées dans les archives préfectorales du Bureau de l'Environnement ainsi que dans les Archives Départementales de Cergy.

Les cyanures peuvent être issus d'un dépôt sauvage enterré en amont hydraulique des forages, au niveau de la commune de Chapelle-en-Serval. Il est possible que ce soit également une pollution très ancienne sur laquelle il n'existe aucun document administratif. Des déversements ou des épandages illégaux auraient pu avoir lieu.

Le cyanure peut être présent également dans le domaine de l'agriculture dans les produits phytosanitaires sous la forme de cyanamide hydrogène.

Il n'y aurait pas d'épandage de boues de STEP sur les champs situés au Nord de SAPEFO 1. L'agriculteur qui cultive sur le secteur pratique une agriculture raisonnée c'est-à-dire limitant la fertilisation des cultures.

Par ailleurs, la Police de l'eau de l'Oise n'a pas de traces relatant des épandages de STEP dans le secteur de Chapelle-en-Serval (sous réserve de l'actualisation des fichiers).

VIII Risques

L'enjeu de cette étude est la protection du captage et de son aquifère face aux risques de pollution potentielle de la nappe. Le risque est défini de la façon suivante :

$$\text{Risque} = \text{Vulnérabilité} * \text{Aléa}$$

La notion de vulnérabilité renvoie à la sensibilité d'un milieu. Dans le cas du captage, la vulnérabilité du bassin est caractérisée par sa protection naturelle vis-à-vis du transport de pollutions potentielles vers le captage.

L'aléa est un événement susceptible de survenir. Dans ce cas, l'aléa se caractérise par une pollution potentielle. Cette étude a permis de recenser les activités anthropiques présentes sur le bassin et susceptibles de présenter un risque de pollution.

Le croisement Vulnérabilité * Aléa permet de définir le Risque de chaque secteur du bassin. Plus la vulnérabilité ou l'aléa est fort, plus le risque augmente. En l'absence d'aléa, le risque est nul, de même, en l'absence de vulnérabilité.

La vulnérabilité du bassin a été définie selon trois classes (faible, moyenne, forte). Les zones de vulnérabilité les plus faibles sont caractérisées par la protection naturelle importante. Les zones de plus forte vulnérabilité sont situées dans les vallées où la protection naturelle est restreinte (faible ZNS, nature des terrains).

Les aléas caractérisés par les activités anthropiques peuvent être classés selon la pression qu'elle peuvent présenter pour l'environnement.

Tableau 33: Classification des aléas (activités anthropiques)

ALEA	Décharge	Activités agricoles	Activités domestiques	Activités industrielles
Fort	Décharge « Genestraye »		Zone urbaine (Assainissement autonome et collectif) Axe TMD (routes, voie ferrée, gazoducs)	ICPE à autorisation Carrière en exploitation
Moyen	Les autres décharges	Parcelles cultivées Jardins ouvriers	Puisard	ICPE à déclaration
Faible				Etablissements non ICPE

Les installations ICPE à autorisation sont notées plus fortement que les installations à déclaration ou sans régime du fait de leur taille plus importante et/ou de l'emploi de produits pouvant présenter un risque.

L'exploitation des parcelles en agriculture constitue une activité anthropique à risque par épandage de produits phytosanitaires.

Les sources de pollution potentielles liées à des activités anciennes sont présentées au même titre que celles liées aux activités en cours. Même fermés, ces sites anciens sont susceptibles de générer des pollutions s'ils n'ont pas été réhabilités (fuites de produits stockés...). Ceci permet d'éviter de sous-évaluer les risques.

La définition du risque par le croisement des aléas et de la vulnérabilité est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 34: Classification des risques

RISQUE		ALEA			
		Absent	Faible	Moyen	Fort
VULNERABILITE	Faible	0 risque nul	1 risque faible	2 risque moyen	3 risque fort
	Moyenne	0 risque nul	2 risque moyen	4 risque fort	6 risque fort
	Forte	0 risque nul	3 risque fort	6 risque fort	9 risque fort

Le croisement des aléas et de la vulnérabilité permettent de classer le secteur en trois zones (Annexe 33) :

- Zone à risque « nul » correspondant aux zones boisées,
- Zone à risque « moyen » qui correspond aux zones agricoles au niveau des zones de vulnérabilité faible ,
- Zone à risque « fort » qui correspond pratiquement à l'ensemble de la zone d'investigation ; ce classement est lié directement à la présence de zones urbaines, de ZAC et des zones agricoles cultivées en vulnérabilité moyenne.

IX Préconisations

Les mesures suivantes sont préconisées pour lutter contre une potentielle pollution des sols et des eaux par le biais de déversements accidentels de produits chimiques, de fuites de réseaux d'assainissement, ou de non-conformité des réseaux, du ruissellements des eaux de voirie, des eaux d'extinction en cas d'incendie... :

Tableau 35 : Préconisations

	Secteur concerné	Préconisations pour lutter contre une potentielle pollution des sols et des eaux
Assainissement	Marly-la-Ville, Fosses, St Witz	Vérification régulières des canalisation du réseau d'assainissement collectif ainsi que de la conformité des zones en assainissement non collectif
Développement du tissu urbain	Marly-la-Ville et Fosses	Assainissement collectif conseillé Bassin étanche d'orage Limitation de l'imperméabilisation
ZAC	Moimont I, II, Guépelle, Porte des Champs et ZI de St-Witz	Assainissement collectif Bassins de rétention étanches Traitement des EP (débourbeur, déshuileur) Augmentation des espaces verts afin de lutter contre l'imperméabilisation
Axes de transports de matières dangereuses	Marly-la-Ville et Survilliers	Surveillance accrue Le long de la RN17, mise en place de fossés et de bassins étanches avec séparateurs d'hydrocarbures
Agriculture	Marly-la-Ville, St-Witz, Chapelle-en-Serval	Labour dans le sens perpendiculaire à la pente Conservation des haies et des talus Limitation de l'utilisation de produits azotés et phytosanitaires
Jardins ouvriers	Fosses	Utilisation de produits non polluants Utilisation de produits phytosanitaires limitée
Parcelles non agricoles (Talus, bas-cotés...)	Marly-la-Ville, Fosses, St-Witz, Survilliers	Utilisation de produits phytosanitaires limitée
Cyanures	Captages de Fosses	Investigations : sondages notamment en amont hydraulique (à l'Est des captages), extension de la présence des cyanures
Parc Salvador Allende	Marly-la-Ville	Clôtures/bâtiment autour des captages afin d'éviter toute intrusion et dégradation

Des mesures permettant de lutter contre le problème récurrent des inondations ont été prises sur les secteurs concernés. Par ailleurs, plusieurs actions sont envisagées sur les communes de Fosses et Marly-la-Ville (fossés, créations d'avaloir, aménagements de collecteurs...).

X Conclusion

X.1 Captages de Marly-la-Ville

Les captages de Marly-la-Ville se situent au point bas de la commune, à proximité du bassin d'eaux pluviales du Parc Salvador Allende. Les Puits N°2 et N°3 sont localisés au niveau d'un parc public et ne sont pas clôturés.

Ils sont situés sur une zone inondable de très faible pente en direction de l'Ysieux exposée aux ruissellements le long des coteaux mais également aux débordements de l'Ysieux.

L'eau brute des eaux pompés de ces forage sont des eaux bicarbonatées calciques sulfatées, légèrement magnésiennes et fortement minéralisées. Le fer est présent en quantité très importante et largement supérieure à la limite de qualité. En outre, la turbidité mesurée liée à la précipitation du fer est très élevée.

Les captages de Marly sont situés en secteur de forte vulnérabilité du fait de la proximité du toit de la nappe et de la quasi absence de recouvrement au-dessus des formations réservoirs.

X.2 Captage de Fosses

Les captages de Fosses sont localisés en bordure de plateau en zone non inondable.

Ils sont situés en zone de vulnérabilité moyenne du fait de la présence de terrains superficiels au-dessus des formations du Lutétien et de l'épaisseur de la zone non saturée.

L'eau brute des eaux pompés de ces forage sont des eaux bicarbonatées calciques sulfatées, légèrement magnésiennes et fortement minéralisées La présence constante de cyanures à teneur inférieure à la limite de qualité est constatée. A l'heure actuelle, il est impossible faute d'information de savoir d'où proviennent les cyanures car aucun document administratif ne relate l'existence d'une industrie ayant utilisée ou utilisant des cyanures. Des études notamment des investigations (sondages) en amont des forages de Fosses devraient permettre d'avoir une vision dans l'espace de l'étendue du panache et de déterminer la localisation de la source.

X.3 Synthèse des risques

Les zones classées en risque « fort » sont liées :

- aux parcelles cultivées en zone de vulnérabilité moyenne ou forte ;
- aux zones urbaines et à l'assainissement collectif et autonome en zone de vulnérabilité faible, moyenne et forte ;
- aux installations classées ICPE industrielles en zone de vulnérabilité moyenne et forte ;
- aux axes de transports : principaux axes routiers ou axes recensés comme transport de matières dangereuses.

La classe « risque fort » concerne la majeure partie du bassin d'investigation.

Les zones classées en risque « moyen » sont liées aux parcelles cultivées en zone de vulnérabilité faible. L'étendue de cette classe est plus restreinte ; les zones concernées sont localisées au Sud et à l'Est de Marly-la-Ville et de Fosses.

Les secteurs classés en risque « nul » du fait de l'absence d'aléa concerne des petites parcelles constituées d'une zone boisée.

De nombreuses pressions sont exercées sur la ressource par la présence des activités anthropiques.

Le risque principal de ces entreprises est la pollution potentielle des sols et des eaux par le biais de produits déversés et des eaux d'extinction en cas d'incendie ainsi que le déversement accidentel d'hydrocarbures, d'huiles ou de produits transportés. La plupart des entreprises sous régimes ICPE sont dotées de moyens qui compensent ce risque par la mise en place de bassins étanches équipés de séparateurs d'hydrocarbures, des vannes d'obturation et de système de confinement afin de récupérer et stocker une éventuelle pollution.

Afin de lutter contre le problème permanent des inondations, des mesures ont été prises sur la commune de Marly-la-Ville et les communes voisines (création de bassins) ; en outre, des aménagements pour gérer le ruissellement et les éventuelles pollutions de ces eaux sont envisagés dans les années à venir.